

# Bilan des conventions académiques sur la période 2017-2023

Date : 30/05/2024

*Sylvain Blachon, Nicolas Falxa.*

**PARTIES I ET II**

---

*Remerciements à Pauline Lapeyronnie pour le travail de compilation de données  
disparates.*

---

# SOMMAIRE

<u>RAPPEL SYNTHÉTIQUE DES OBJECTIFS DE LA CONVENTION CADRE</u> .....	4
<u>I. ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LE 1<sup>ER</sup> DEGRÉ</u> .....	5
A. Évolution de l'enseignement dans le 1 <sup>er</sup> degré public. ....	6
1. Effectifs bilingues. ....	6
2. Sites bilingues. ....	12
3. Effectifs dans les autres modalités d'enseignement. ....	15
B. Évolution de l'enseignement dans le 1 <sup>er</sup> degré privé. ....	17
1. Effectifs dans le 1 <sup>er</sup> degré privé. ....	17
2. Sites bilingues dans le 1 <sup>er</sup> degré privé. ....	21
<u>II. ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LE 2<sup>ND</sup> DEGRÉ</u> .....	18
A. Évolution dans les collèges publics.....	22
1. Effectifs occitans dans les collèges publics.....	22
2. Sites occitans dans les collèges publics. ....	29
B. Évolution de l'enseignement dans les collèges privés. ....	32
1. Effectifs occitans dans les collèges privés. ....	32
2. Sites occitans dans les collèges privés.....	34
C. Évolution de l'enseignement occitan dans les lycées publics. ....	35
1. Effectifs occitans dans lycées publics. ....	35
2. Sites occitans dans les lycées publics. ....	38
D. Évolution de l'enseignement occitan dans les lycées privés.....	40
1. Effectifs occitans dans les lycées privés. ....	40
2. Sites occitans dans les lycées privés.....	41
<u>III. ÉVOLUTION DE L'ENCADREMENT</u> .....	38



*Partie intégrante du patrimoine de la France, la langue occitane constitue un bien commun qu'il convient de sauvegarder, promouvoir et transmettre dans un esprit de valorisation de la pluralité linguistique et culturelle, de continuité intergénérationnelle et d'exercice de la citoyenneté.*

[Préambule de la convention cadre de 2017]

## Rappel synthétique des objectifs de la Convention-cadre.

La Convention cadre signée en 2017 présente son objet comme la définition « d'objectifs en termes d'offre, d'organisation et de continuité d'enseignement ». Parmi ces derniers, elle mentionne à son article 2 des buts plus précis : « augmenter le nombre d'élèves possédant à l'issue de leur scolarité des compétences culturelles et de communication en occitan », « augmenter le nombre d'élèves bénéficiant d'un enseignement bilingue français-occitan qui permet d'atteindre au lycée pour le moins le niveau B2 » ou enfin « permettre au plus grand nombre d'élèves d'avoir un accès effectif à la langue et à la culture occitanes ».

Les conventions académiques présentent des déclinaisons distinctes, avec des objectifs chiffrés pour le premier degré (voir tableau ci-dessous). Celle de l'académie de Bordeaux vise ainsi « l'ouverture d'un site minimum par département et par an, soit 25 nouveaux sites bilingues publics » ou « l'ouverture de nouveaux établissements Calandreta ». La convention de l'académie de Montpellier prévoit une augmentation des effectifs bilingues d'au moins 26% au niveau global et départemental. Enfin celle de l'académie de Toulouse prévoit une augmentation globale d'au moins 26% des effectifs bilingues et décline des objectifs de taux d'élèves bilingues à atteindre dans chaque département. En revanche, il n'y a pas d'objectif chiffré dans la convention de l'académie de Limoges.

Académie	Département	Objectif chiffré de la déclinaison académique
Bordeaux	Tous les départements	Ouverture d'un cursus bilingue par an par département
Limoges	Tous les départements	-
Montpellier	Tous les départements	Augmentation des effectifs bilingues publics de 26 %
Toulouse	Ariège	1,5% des élèves du département en bilingue
	Aveyron	6,8% des élèves du département en bilingue
	Haute-Garonne	0,7% des élèves du département en bilingue
	Gers	2,2% des élèves du département en bilingue
	Lot	2,45% des élèves du département en bilingue
	Hautes-Pyrénées	3% des élèves du département en bilingue
	Tarn	3,5% des élèves du département en bilingue
	Tarn-et-Garonne	4,1% des élèves du département en bilingue
	Académie	Augmentation des effectifs bilingues publics de 26 %

Pour le second degré, les objectifs demeurent vagues et non chiffrés, mais les notions de « parcours » et de « continuité » sont centrales, par le biais de l'expression « de l'école au lycée » par exemple.

Deux éléments dénotent donc de ces articles introductifs et de la définition des buts à atteindre. Effectivement, la modalité de l'enseignement bilingue est la seule formellement évoquée d'entrée, et faisant l'objet d'objectifs chiffrés dans le premier degré. De plus, la continuité d'une offre d'enseignement sur l'ensemble du parcours scolaire est également largement mise en évidence, d'abord dans les lignes déjà citées, mais aussi dans les conventions particulières : « continuité », « à l'issue de leur scolarité », « atteindre au lycée pour le moins le niveau B2 ». L'objectif de former des élèves qui aient la capacité de devenir des locuteurs actifs sur un temps long paraît donc prioritaire.



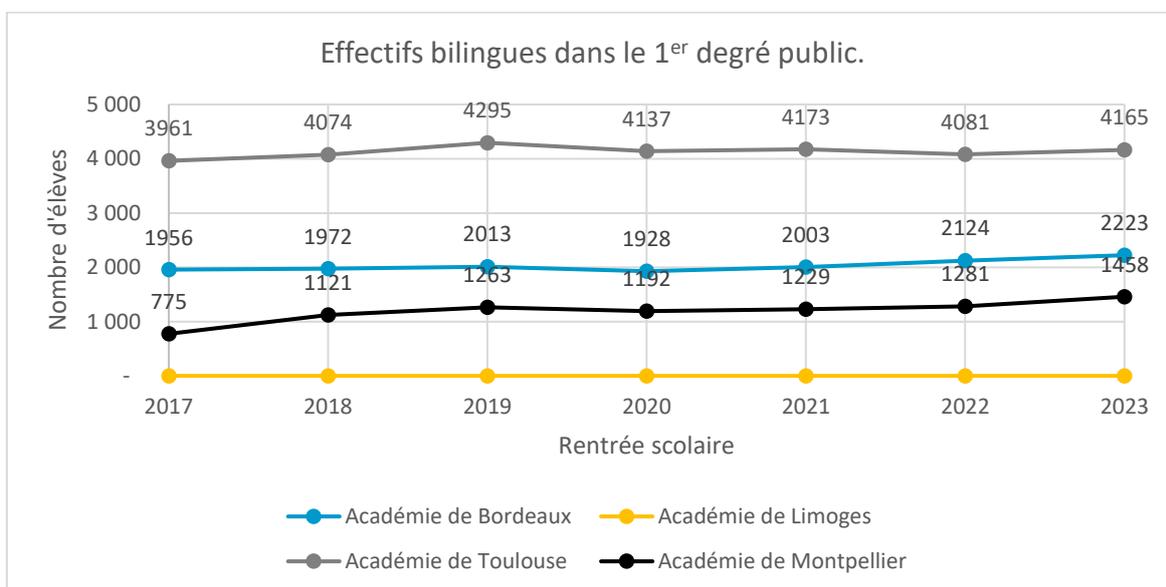
Dès lors, le présent document s'attache à offrir un bilan de l'évolution de l'enseignement en occitan et de l'occitan, tout au long de ce parcours scolaire. Il est structuré par degré d'enseignement : 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (en distinguant collège et lycée). La filière bilingue y occupe, sur la base des citations exposées ci-dessus, une place de premier ordre. Cette présentation permet donc un regard croisé entre l'évolution des effectifs et des offres d'enseignement, notamment à la lueur des objectifs fixés, mais aussi une vision d'ensemble de la maternelle jusqu'au lycée pour évaluer cette notion de continuité présentée comme un axe de développement majeur de la Convention.

# I. Évolution de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré.

## A. Évolution de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré public.

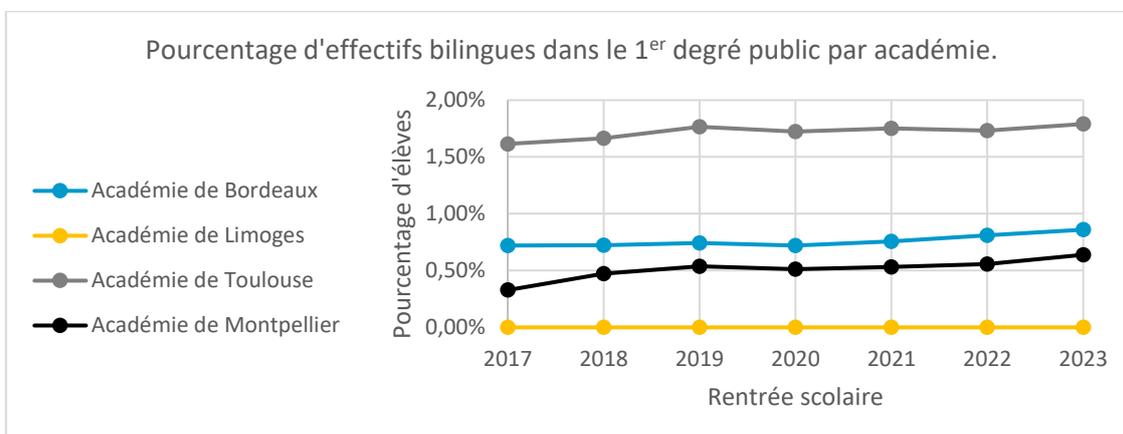
### 1. Effectifs bilingues.

#### 1.1. Par académie.



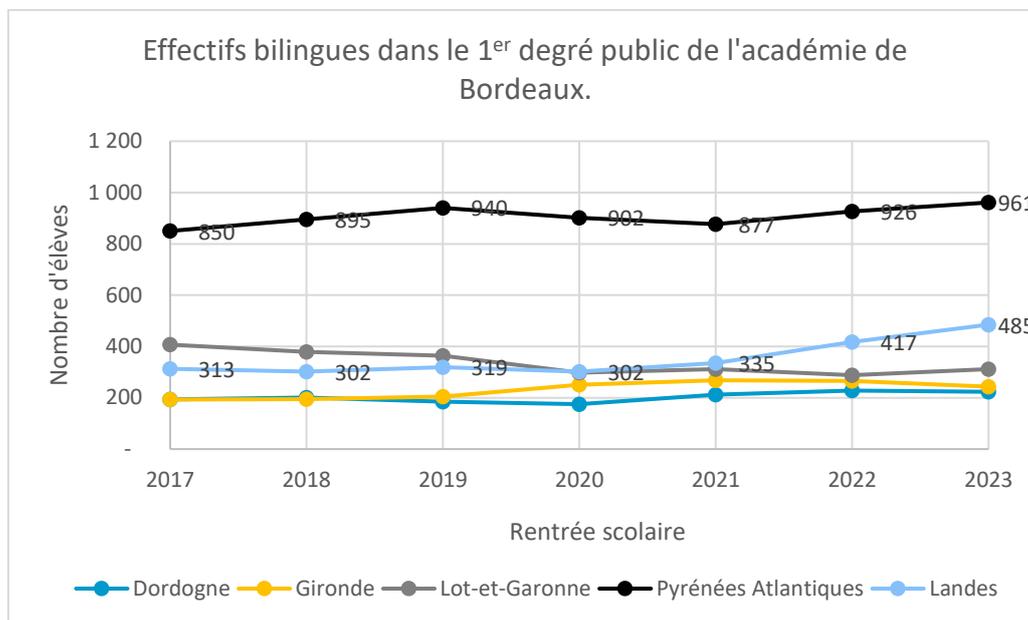
La tendance d'évolution des effectifs bilingues dans le premier degré est marquée à la hausse. Légère mais néanmoins notable au sein des académies de Toulouse (+5,15%) et Bordeaux (+13,65%), cette augmentation est la plus forte dans celle de Montpellier. Avec un nombre d'élèves quasiment doublé, nous constatons ici une hausse de 88,13%. Ainsi, l'évolution globale des effectifs bilingues du premier degré public pour les quatre académies considérées est de +17,24%.

Toutefois, le bilan est nuancé par le rappel de l'objectif d'une hausse de 26% des effectifs, fixé par la Convention pour les académies de Toulouse et Montpellier, non atteint dans le premier cas. De même, la situation de Limoges, pour laquelle aucun élève n'est concerné, doit également être soulignée. Enfin, comme l'illustre le graphique suivant, ces effectifs rapportés au nombre total d'élèves scolarisés dans le premier degré public demeurent faibles, n'excédant jamais 2% du total académique.



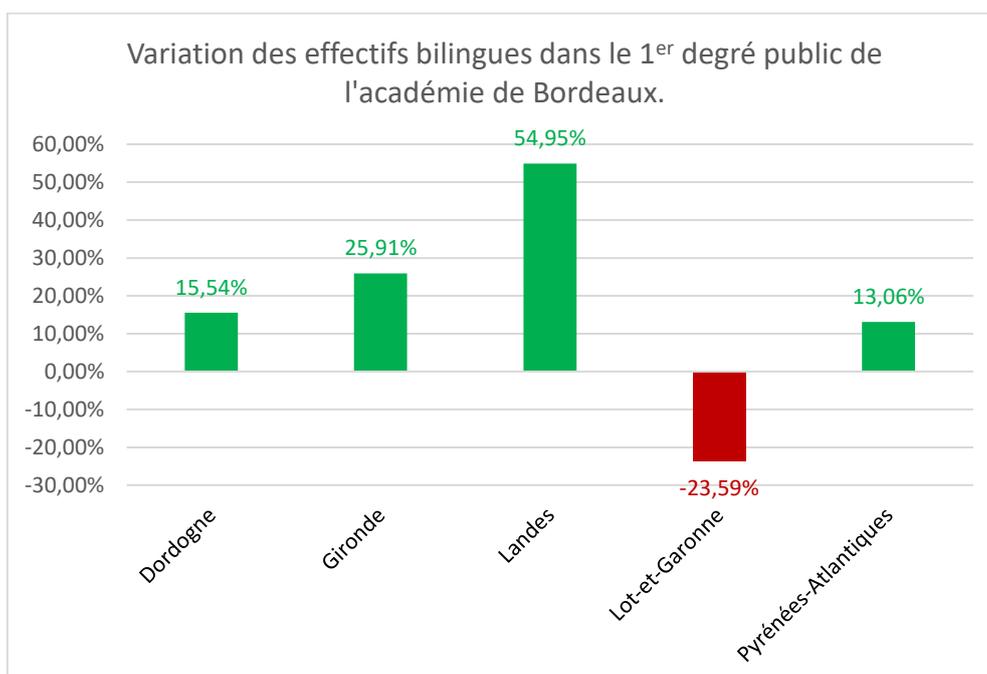
## 1.2. Par département.

### a) Académie de Bordeaux.

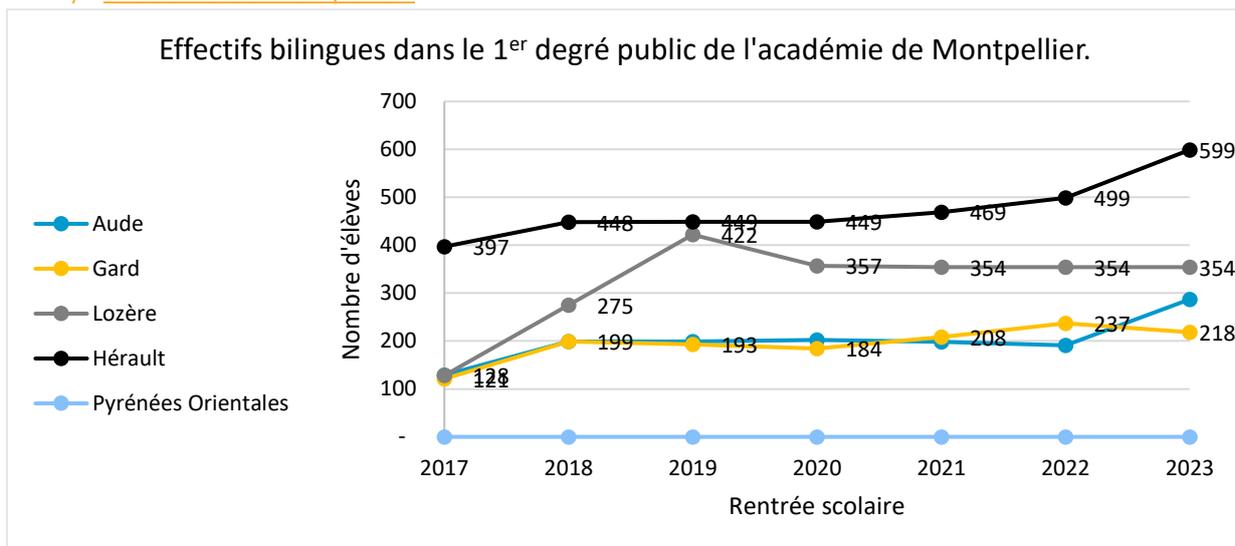


L'augmentation globale constatée dans l'académie de Bordeaux masque des disparités. Alors que les Landes offrent la vision d'une dynamique intéressante, avec 172 élèves supplémentaires entre 2017 et 2023, le cas du Lot-et-Garonne est plutôt préoccupant avec une baisse de 23,59%, en dépit d'une légère inversion semblant s'opérer depuis 2020.

Notons également que si les Pyrénées-Atlantiques enregistrent la hausse la plus faible parmi les départements au bilan positif (apparaissant ci-dessous en vert), cette dernière intervient sur des effectifs bien supérieurs en nombre.

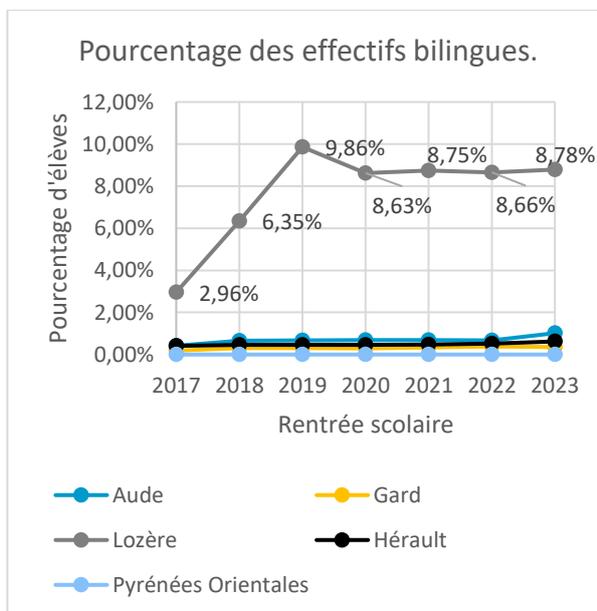
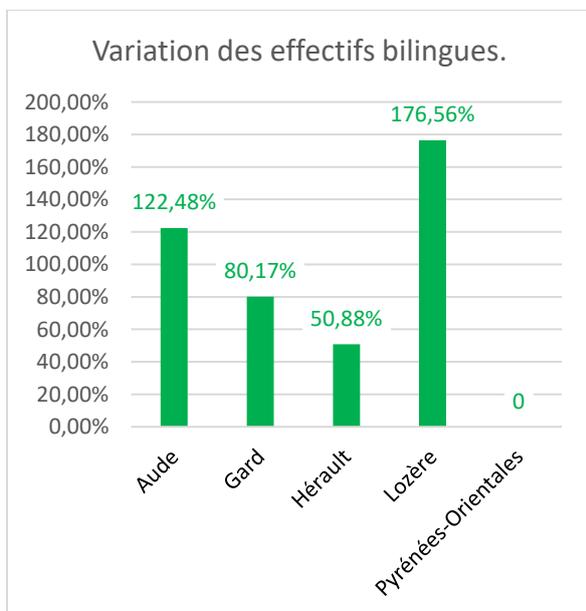


b) Académie de Montpellier.



Dans l'académie de Montpellier, l'augmentation est constatée pour l'ensemble des départements sur la période de la Convention. Nous recensons 62 élèves supplémentaires dans l'Aude, 116 dans le Gard, 102 dans l'Hérault et 226 en Lozère.

Par la lecture croisée des deux graphiques<sup>1</sup> ci-dessous, nous remarquons que si la croissance des effectifs bilingues est forte sa part sur le total des enfants scolarisés en premier degré public demeure faible à très faible. Dans l'Aude, le Gard et l'Hérault, elle oscille entre 0,35% et 1,02% en 2023. Néanmoins, relevons la situation remarquable de la Lozère qui atteint quasiment la barre des 10% d'enfants du premier degré public scolarisés en bilingue. C'est le département où l'augmentation aura été la plus significative. Le développement du bilinguisme y atteint un palier : toutes les écoles pouvant proposer un enseignement bilingue le font déjà, à l'exception d'une. En l'espèce, les perspectives de développement des effectifs occitans passent donc par d'autres modalités d'enseignement.



<sup>1</sup> Ces deux graphiques concernent toujours les effectifs bilingues du premier degré public, le second correspondant à leur pourcentage par rapport au nombre total d'élèves du secteur public dans l'académie.

## Académie de Montpellier - Filière bilingue publique

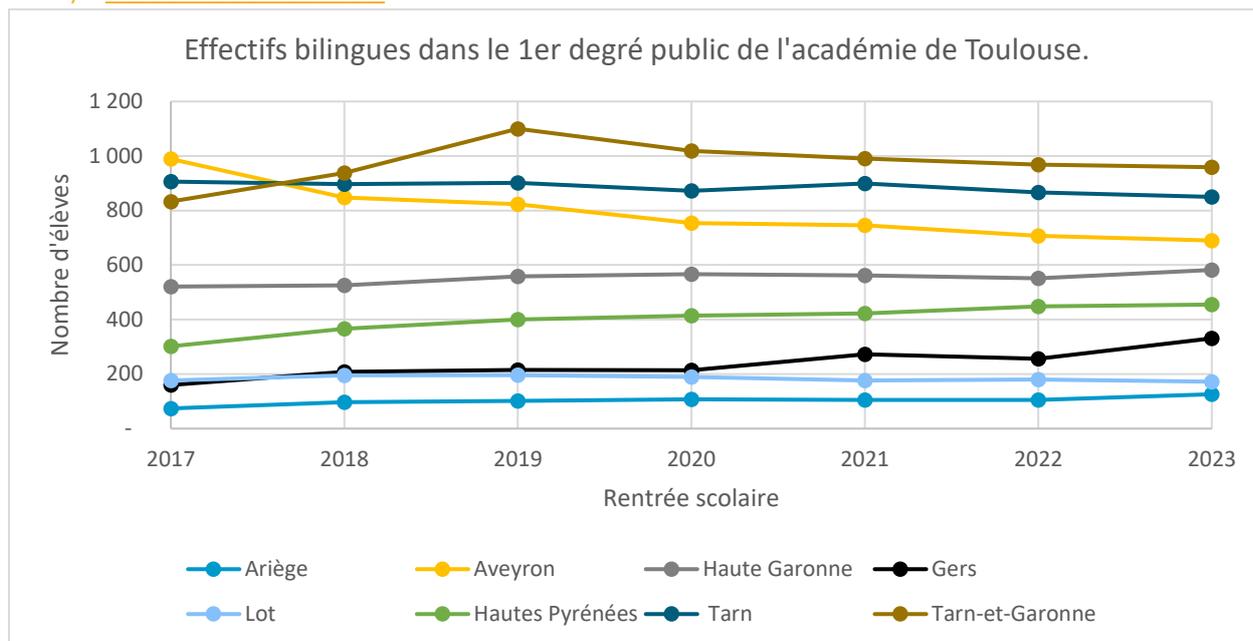
1er degré	Effectifs bilingues en 2017	Objectifs de la convention : +26% d'effectifs en 2022 par rapport à 2017	Nombre d'élèves en section bilingue à la rentrée 2022	Nombre d'élèves en section bilingue à la rentrée 2023
Département				
11 - Aude	129	163	191	287
30 - Gard	121	152	237	218
34 - Hérault	397	500	499	599
48 - Lozère	128	161	354	354
66 - Pyrénées-Orientales	0	0	0	0
<b>Total Académie</b>	<b>775</b>	<b>977</b>	<b>1281</b>	<b>1458</b>

Dans l'académie de Montpellier, les objectifs de la convention académique sont atteints dans tous les départements sauf le Gard qui l'a presque atteint. Cette académie a mis beaucoup d'effort pour mobiliser ses ressources enseignantes formées à l'occitan depuis plusieurs années mais qui n'enseignaient pas en cursus bilingue.

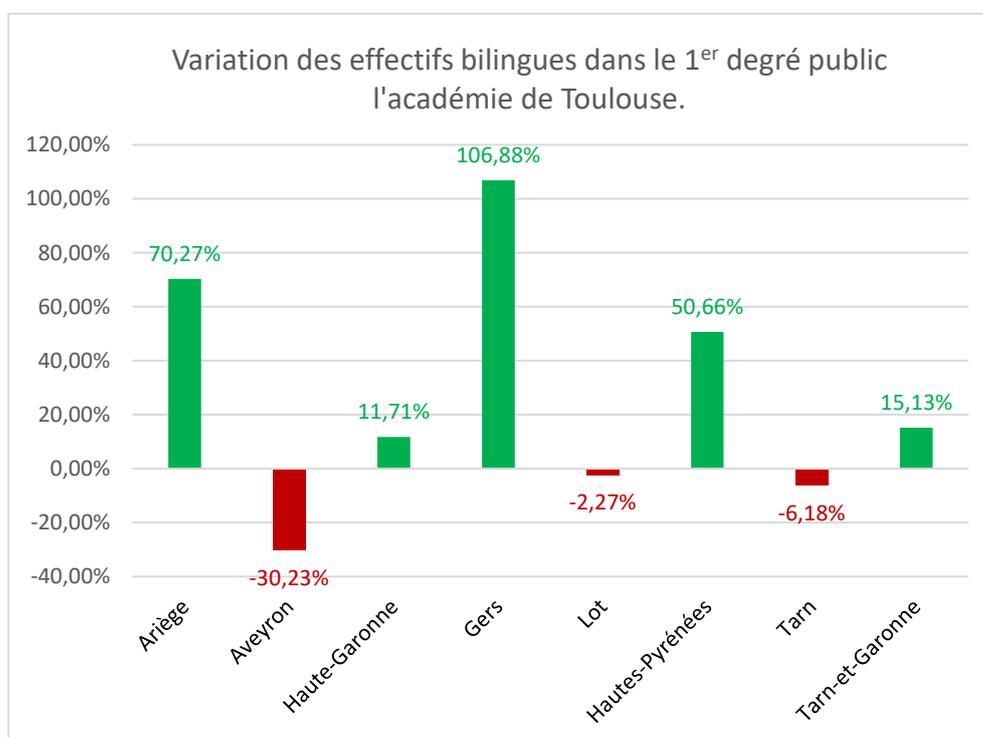
Cela explique la progression importante tant au niveau de l'offre d'enseignement (+ 9 cursus bilingues) que dans les effectifs qui ont presque doublé entre 2017 et 2023.

A noter qu'en 2017, l'académie avait une offre d'enseignement bilingue public en-deçà de celle des académies de Bordeaux et Toulouse et est donc en train de rattraper un retard dans l'offre d'enseignement en langue régionale.

c) Académie de Toulouse.



Ici, une plongée au cœur des départements offre une vision distincte de celle observée globalement. Les situations sont disparates, avec d'un côté l'Aveyron perdant presque un tiers de ses effectifs, soit 299 élèves, et de l'autre le Gers qui en gagne 171, soit un effectif doublé entre 2017 et 2023. Le prisme de la variation en pourcentage, visible ci-après, met en lumière cette hétérogénéité des situations de l'enseignement bilingue dans le premier degré public pour l'académie de Toulouse. Relevons ici que seuls trois départements dépassent l'objectif de la Convention académique, dont nous avons déjà évoqué la non-atteinte dans le premier point par académie.



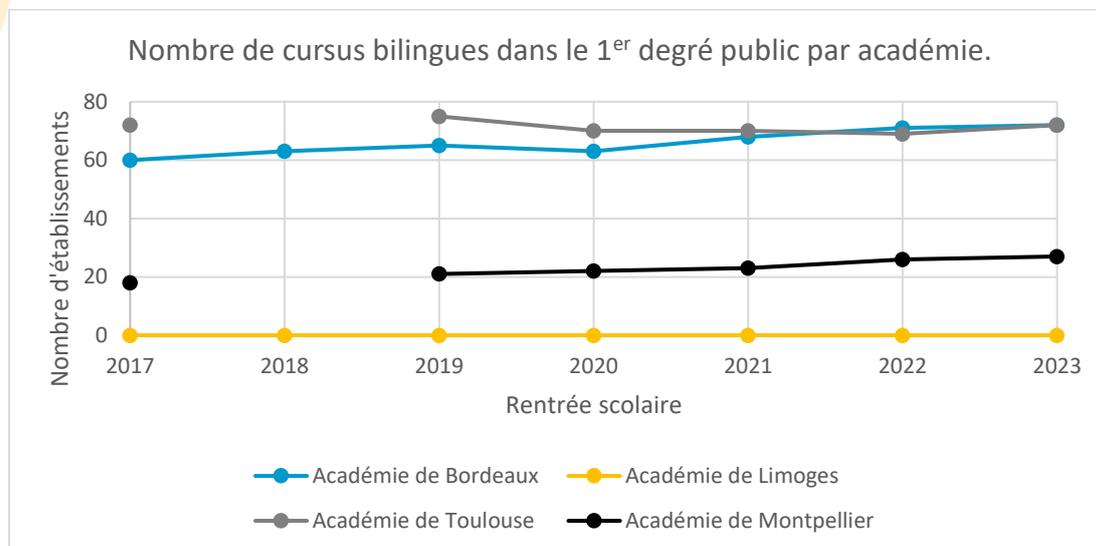
Académie de Toulouse - Filière bilingue publique			
1er degré			
Département	Objectifs de la convention rentrée 2022 en % des élèves du 1er degré	Part d'élèves en section bilingue - rentrée 2022	Part d'élèves en section bilingue - rentrée 2023
9 - Ariège	1,5%	1,0%	1,2%
12 - Aveyron	6,8%	4,4%	4,4%
31 - Haute-Garonne	0,7%	0,5%	0,5%
32 - Gers	2,2%	2,0%	2,7%
46 - Lot	2,45%	1,6%	1,6%
65 - Hautes-Pyrénées	3%	3,0%	3,1%
81 - Tarn	3,5%	3,1%	3,2%
82 - Tarn et Garonne	4,1%	4,4%	4,5%
<b>Total Académie</b>	<b>+ 26% d'élèves bilingues depuis la rentrée 2017 (3961 élèves)</b>	<b>+ 3,0%</b>	<b>+ 5,2%</b>

Le tableau ci-dessus présente met en perspective les objectifs chiffrés de la convention de l'académie de Toulouse. Il apparait que la progression de +26% d'élèves bilingues n'a pas été atteinte avec une progression des effectifs bilingues de 5,2 % entre 2017 et 2023 (3961 élèves en 2017 pour 4165 en 2023). La progression est donc plus faible qu'escomptée.

Au niveau des objectifs départementaux, les départements du Gers, des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne sont parvenus à les atteindre. Il faut noter un développement volontariste dans le Gers, département dans lequel les collectivités ont aussi accompagné politiquement la demande sociale. Certains départements sont encore assez loin de ces objectifs (Ariège, Lot et Haute-Garonne notamment) et l'Aveyron et le Tarn ont même connu une régression de l'offre de cursus bilingues qui s'est traduit par une baisse du nombre d'élèves bilingues.

## 2. Sites bilingues.

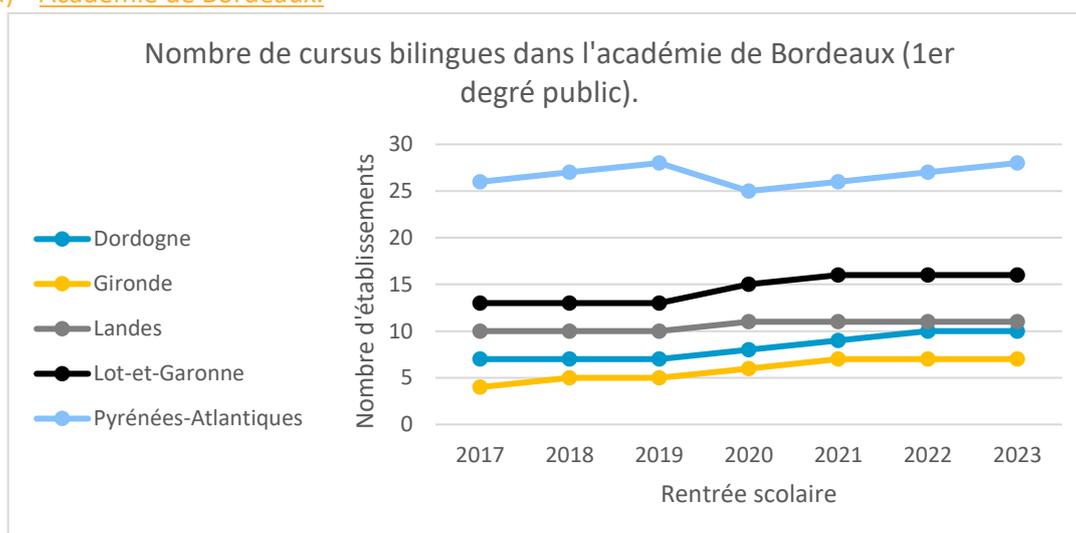
### 2.1. Par académie.



D'une façon globale, nous remarquons que le nombre de sites bilingues dans le premier degré est *a minima* stable, voire en hausse. La tendance correspond donc à celle des effectifs. Relevons deux données qui semblent préoccupantes. Dans l'académie de Limoges, aucune offre n'a été proposée sur la période. Dans l'académie de Toulouse, le nombre total de cursus est stable sur la période observée. Pour autant, cela n'a pas empêché les effectifs d'augmenter légèrement, comme présenté plus tôt, ce qui peut s'expliquer par la temporalité de montée des cohortes (sept ans pour que les élèves de moyenne section atteignent le CM2), et donc l'ouverture progressive de cursus au sein de mêmes sites. Cela dénote de la continuité des parcours et donc de la réussite dans le temps de ces offres d'enseignement bilingues. Les dynamiques des académies de Montpellier et Bordeaux tendent à confirmer cette hypothèse, avec des sites plus nombreux et des effectifs qui croissent.

## 2.2. Par département.

### a) Académie de Bordeaux.

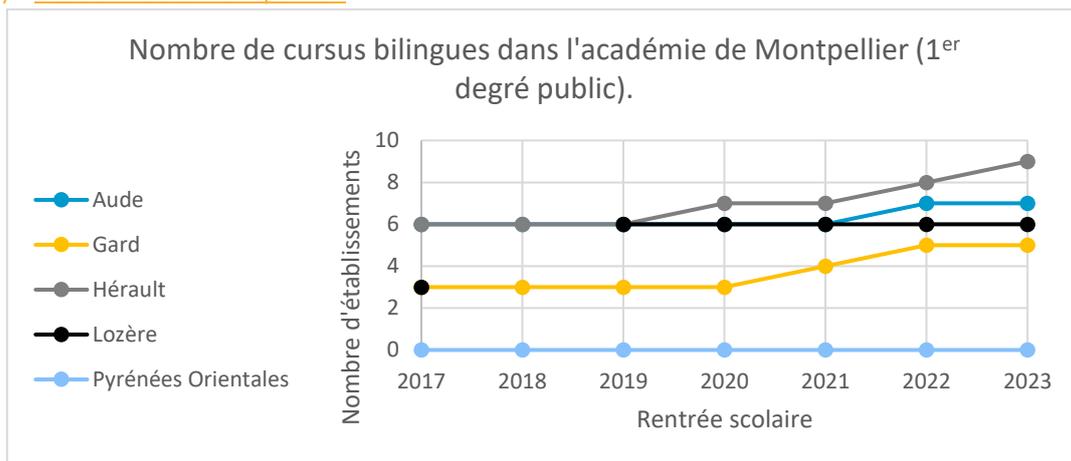


Le tableau ci-dessous regroupe les objectifs de la convention de l'académie de Bordeaux. A la rentrée 2023, les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques ont atteint leurs objectifs en ouvrant 5 cursus bilingues de 2017 à 2023. En revanche, dans le Lot-et-Garonne, aucune création de cursus bilingue n'est constatée depuis 2017.

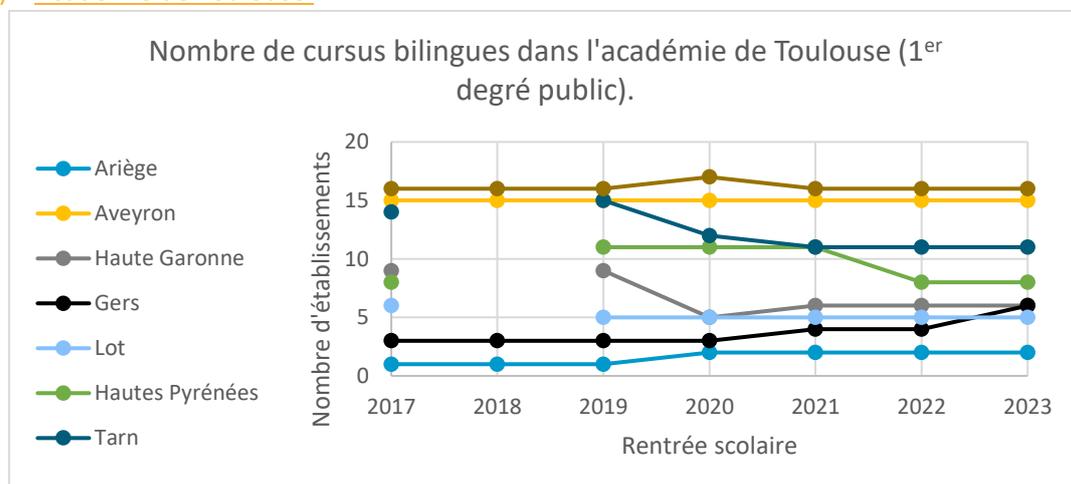
Malgré un succès inégal, un tel objectif chiffré permet d'envisager un développement ambitieux qui se traduit aussi dans les effectifs et donc dans la production de nouveaux locuteurs. Avec 15 cursus bilingues supplémentaires en 6 ans, l'académie de Bordeaux est celle qui a fait croître de la manière la plus régulière et soutenue l'offre d'enseignement bilingue sur la période des conventions. En conséquence, cet objectif semble plus opérationnel qu'une augmentation d'effectifs en pourcentage surtout dans la perspective d'un nouveau cadre conventionnel pour appliquer la loi du 21 mai 2021.

Académie de Bordeaux - Filière bilingue publique			
1er Degré	Objectif de la convention rentrée 2022 : nombre de cursus bilingues à ouvrir depuis 2017	Nombre de cursus ouverts entre les rentrées 2017 et 2022	Nombre de cursus ouverts entre les rentrées 2017 et 2023
Département			
24 - Dordogne	5	3	3
33 - Gironde	5	2	2
40 - Landes	5	4	5
47 - Lot-et-Garonne	5	0	0
64 - Pyrénées Atlantiques	5	3	5
<b>Total Académie</b>	<b>25</b>	<b>12</b>	<b>15</b>

b) Académie de Montpellier.

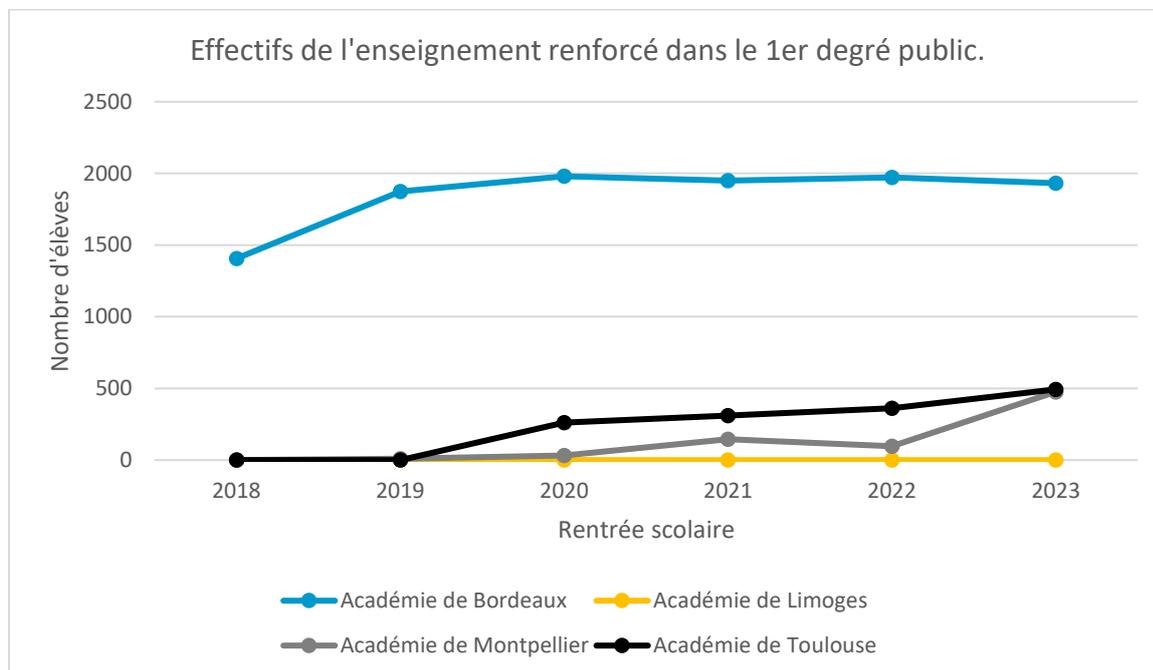


c) Académie de Toulouse.



### 3. Effectifs dans les autres modalités d'enseignement.

#### 3.1. Enseignement renforcé (3h par semaine).



L'Académie de Bordeaux, portée par le département des Pyrénées-Atlantiques (1707 élèves en 2023), est la plus largement dotée, bien que l'augmentation semble ici stoppée depuis la rentrée 2020. De plus, l'ampleur de cette courbe par rapport aux autres ne doit pas masquer les dynamiques notables des académies de Montpellier et Toulouse. Dans la première, aucun élève ne suivait ce type d'enseignement en 2018. Aujourd'hui, les quatre départements occitanophones (exception est faite des Pyrénées-Orientales) disposent d'au moins une offre, et nous dénombrons 476 inscrits. L'académie de Toulouse n'avait elle non plus pas d'élève dans cette situation en 2018. Si la hausse y est moins diffuse (4 départements sur 8 désormais), elle est tout aussi importante avec 493 élèves concernés lors de la dernière rentrée. Notons enfin que le chiffre élevé des Pyrénées-Atlantiques se traduit par une proportion de plus de 4% par rapport au total des élèves scolarisés en premier degré public.

Les offres d'enseignement renforcé paraissent donc rapidement trouver un public, au même titre que les sites bilingues. De plus, le maillage territorial est ici encore à parfaire : la Gironde, le Lot-et-Garonne, l'Ariège, le Lot, le Tarn et le Tarn-et-Garonne n'enregistraient aucun effectif en septembre dernier. Bien sûr, il convient d'y ajouter les trois départements de l'académie de Limoges qui, au même titre que l'enseignement bilingue, est la grande absente de ce bilan du premier degré public.

En conclusion, il est intéressant de noter qu'une dynamique positive de l'enseignement bilingue peut s'accompagner d'une appétence pour une offre d'enseignement moins poussée mais qui est tout de même à souligner. Le renforcé semble donc être complémentaire de l'enseignement bilingue.

### 3.2. Enseignement extensif (entre 45min et 1h30 par semaine).

Si les effectifs inscrits en renforcé sont identifiables, il est parfois plus délicat d'obtenir des informations précises pour les autres modalités. L'enseignement extensif peut en effet être confondu dans l'initiation et la sensibilisation, rendant la réalisation d'un bilan exact plus délicate.

Néanmoins, notons que dans l'académie de Bordeaux, l'enseignement extensif de l'occitan est très peu présent et volatile : 69 élèves en 2018 dans les Pyrénées-Atlantiques, 110 en 2019 dans les Landes, et enfin 153 en 2020, en Dordogne cette fois. Il est ici possible que les effectifs concernés basculent en partie dans les modalités « supérieures » (renforcé ou bilingue), expliquant ces disparitions soudaines dans les départements.

Le cas de l'Académie de Montpellier, pour lequel le suivi est plus précis sur ce point est en ce sens digne d'attention. Effectivement, les effectifs inscrits en extensif diminuent de 10 873 en 2018 à 8516 en 2023. D'abord, il faut noter que nous évoquons ici des proportions importantes (entre 30 et 40% en Lozère, presque 10% dans l'Aude), pour un total académique compris entre 3.62% et 4.60% du total des élèves du premier degré public. Souvenons-nous ici des évolutions spectaculaires constatées dans cette académie, tant pour le renforcé que pour le bilingue (476 élèves supplémentaires pour le premier, 683 pour le second entre 2017 et 2023). Nous pouvons ainsi supposer qu'une partie pour le moins majeure des cohortes de ces filières nouvellement ouvertes provienne de cet enseignement.

Ces exemples tendraient donc à démontrer qu'un enseignement extensif peut servir de tremplin pour aller vers des modalités plus poussées. Dans un objectif de formation de locuteurs, la complémentarité de cette action est à souligner. Toutefois, les données montrent également qu'en cas de choix, nombre d'élèves se tournent directement vers le renforcé ou le bilingue. C'est particulièrement prégnant dans l'Académie de Bordeaux, comme nous l'avons vu.

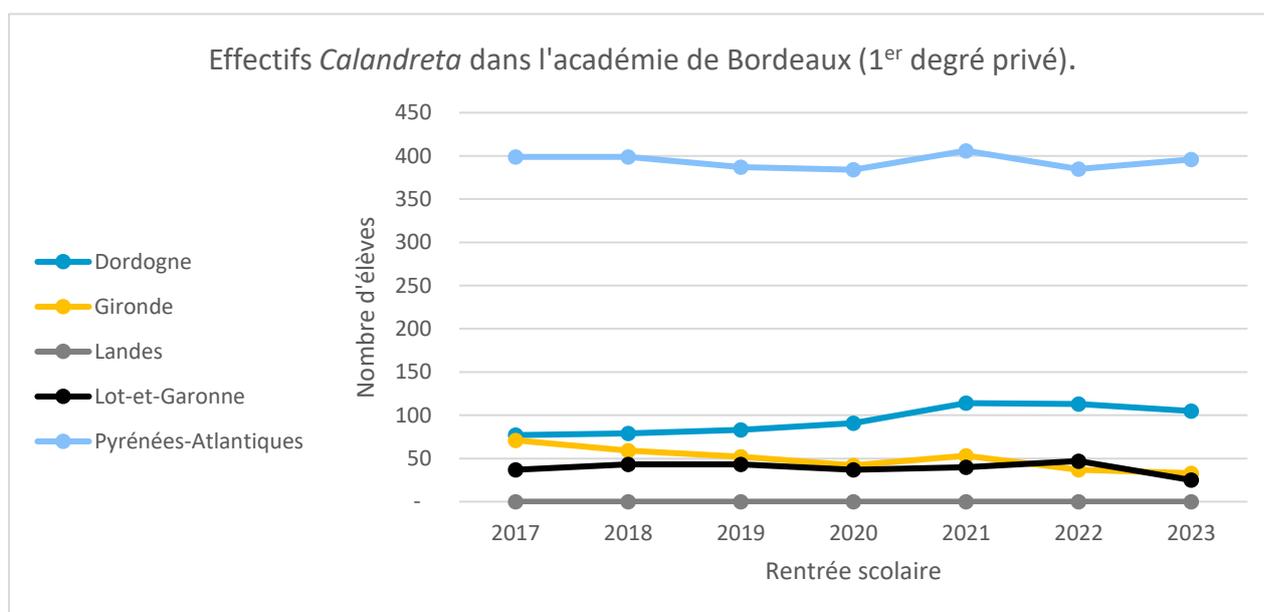
## B. Évolution de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré privé.

### 1. Effectifs dans le 1<sup>er</sup> degré privé.

#### 1.1. Enseignement immersif (Calandreta).

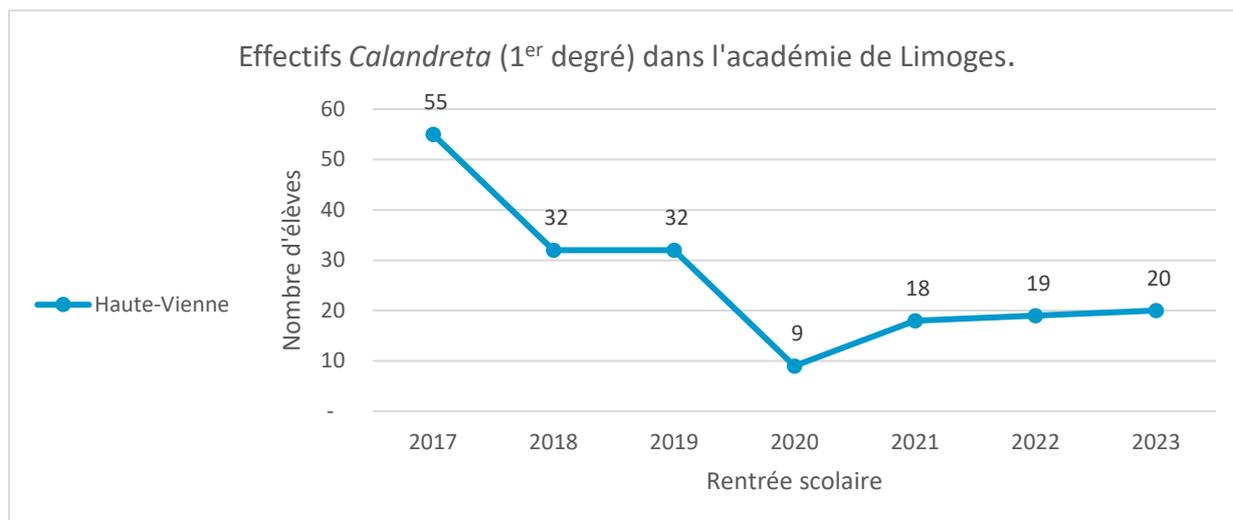
Les écarts entre certaines académies rendant difficilement lisibles une analyse globale, nous proposons ici une approche par départements au sein de chacune des académies.

##### a) Académie de Bordeaux.



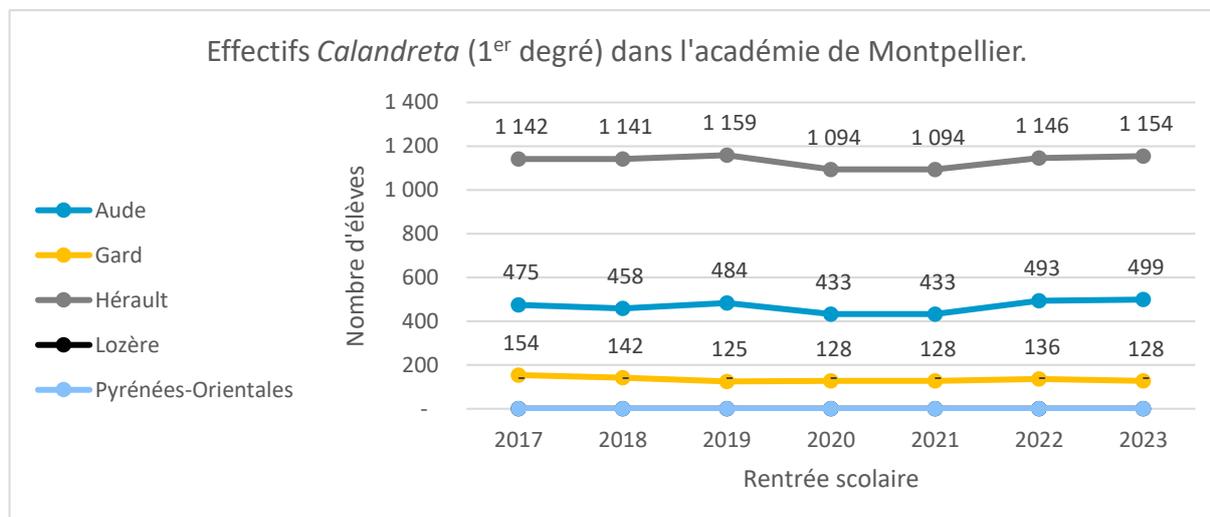
Ces courbes offrent une vision globale de stabilité. Pour autant, trois départements connaissent une baisse. Les *Calandreta* du premier degré déplorent trois élèves de moins en Pyrénées-Atlantiques, 12 en Lot-et-Garonne, et surtout 38 en Gironde, une chute de plus de 53%. La bonne dynamique de la Dordogne (28 élèves en plus, +36%), ne saurait donc masquer ces tendances, bien qu'elle permette aux effectifs totaux d'être stables sur toute l'académie, avec deux élèves en moins entre 2017 et 2023.

b) [Académie de Limoges.](#)



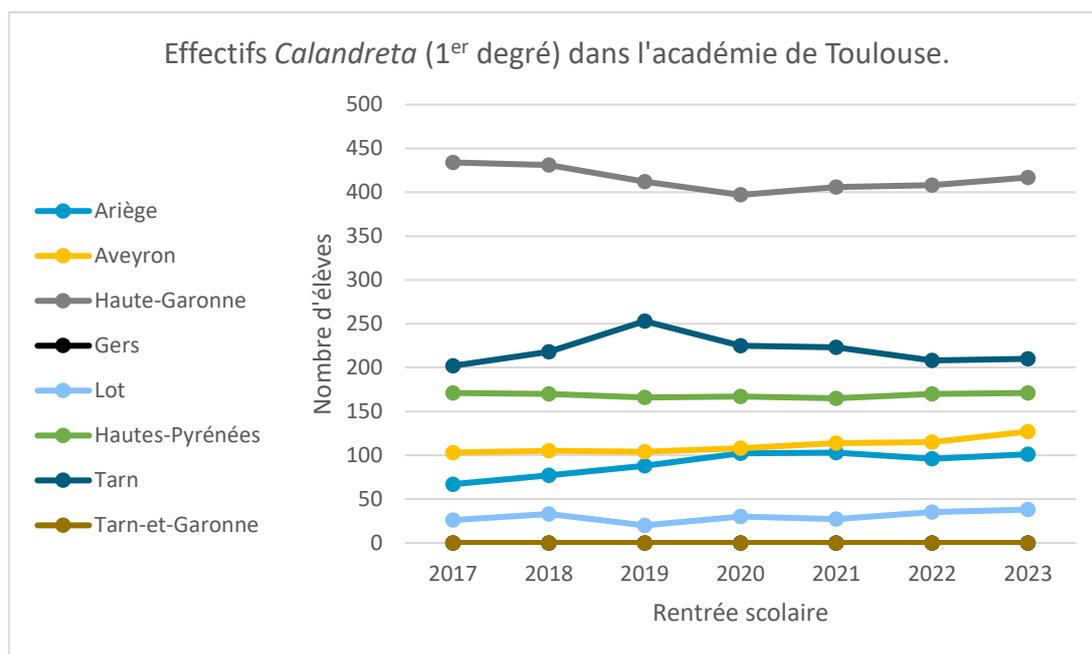
L'unique offre d'enseignement immersive, elle-même seule proposition d'enseignement en occitan dans le premier degré de l'académie de Limoges, connaît une chute d'effectifs. Elle semble aujourd'hui stabilisée, avec une très légère hausse ces dernières années (+2 élèves en deux ans).

c) [Académie de Montpellier.](#)



Ici, le Gard présente un bilan négatif, avec une baisse de près de 17% de ses effectifs *Calandreta* pour le premier degré. Dans l'Aude et l'Hérault, les hausses sont légères et respectivement de 5 et 1%. Globalement, le bilan est stable (+0,56%). La Lozère demeure sans élèves scolarisés en enseignement immersif, ce qui peut s'expliquer à la lumière de son offre importante dans le bilingue public. L'académie est largement en tête des effectifs *Calandreta* pour le premier degré.

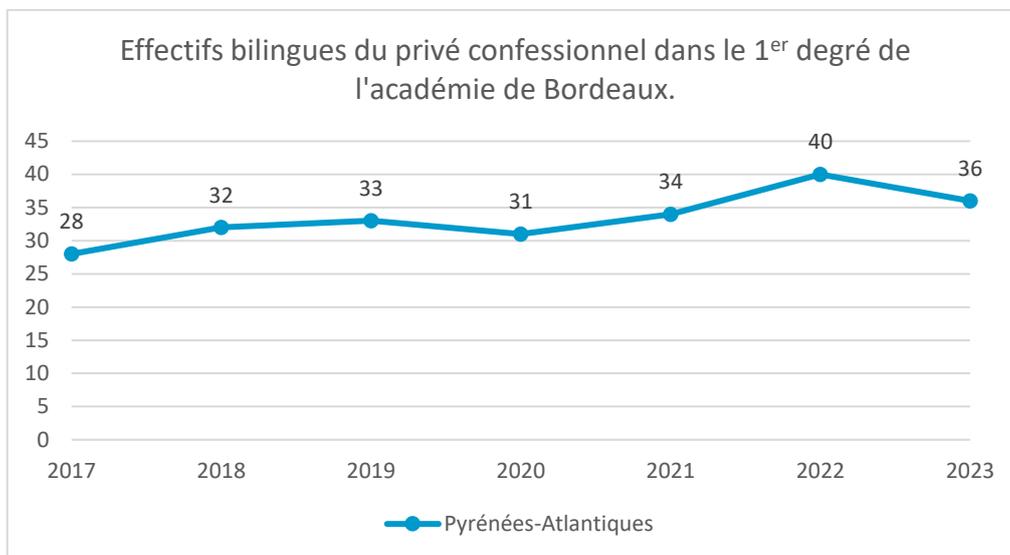
d) Académie de Toulouse.



Là encore, une impression de stabilité se dégage de ces courbes. Pourtant, plusieurs départements connaissent des dynamiques à souligner. C'est le cas de l'Ariège (34 élèves supplémentaires, soit +50%), de l'Aveyron (+23%) ou du Lot (+46%). Ce sont toutefois ceux pour lesquels les effectifs sont les plus réduits. Dans les départements les plus fournis, les hausses sont plus légères (2 et 3%), et l'un d'eux présente même une baisse de 4%. Ainsi, sur le total académique, l'augmentation est modérée puisque 65 élèves de plus sont scolarisés en *Calandreta*, soit une différence de +6,48%.

### 1.3. Privé confessionnel.

#### a) Académie de Bordeaux.



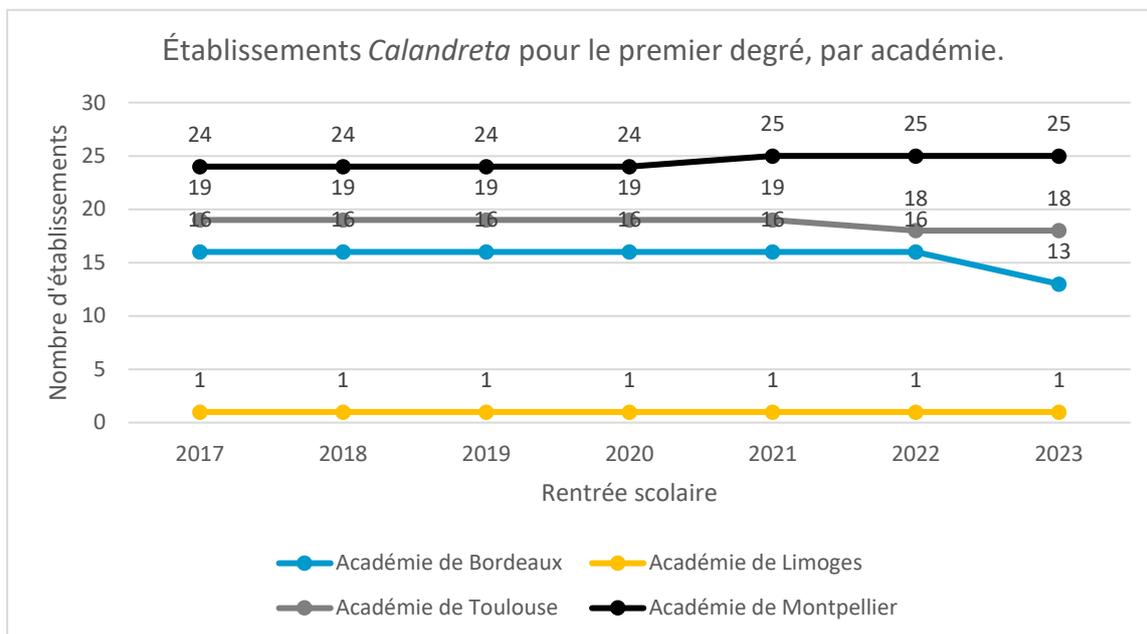
Le département des Pyrénées-Atlantiques est le seul où une offre d'enseignement bilingue est proposée dans le premier degré confessionnel. Les effectifs, bien que réduits, sont en hausse presque continue sur la période observée. 36 élèves sont aujourd'hui concernés.

Si ce seul exemple ne peut suffire à garantir la réussite de ce type d'offre, il démontre en tout cas qu'il est possible de pérenniser un enseignement bilingue dans un établissement de type confessionnel, et d'y attirer de nouveaux publics.

Rappelons également que la différence numérique entre établissements privés et publics est grande. Dans le premier degré, ils sont environ dix fois moins nombreux sur l'ensemble du territoire couvert ici, ce rapport étant bien supérieur dans certains départements ruraux. L'Académie de Limoges, par exemple, ne compte que 17 écoles privées réparties dans les trois départements, contre 602 établissements publics.

## 2. Sites bilingues dans le 1<sup>er</sup> degré privé.

### 2.1. Enseignement immersif (Calandreta).



Si l'académie de Montpellier présente un établissement supplémentaire sur la période, celles de Toulouse et Bordeaux déplorent des baisses respectives de 2 et 3, des valeurs notables au regard du total. Un seul établissement existe et se maintient dans l'académie de Limoges. Ce bilan contraste donc plutôt avec les effectifs présentés précédemment. Il convient alors de s'interroger sur les motifs de fermeture de ces établissements. Aussi, si les évolutions d'effectifs ne sont pas calquées sur ces baisses, elles prouvent une demande toujours présente, y compris dans les territoires où des offres disparaissent. Rappelons également une stratégie de développement de l'offre *Calandreta*, consistant en l'ouverture d'antennes sur une école existante. Les effectifs augmentent alors bien qu'il n'y ait pas statistiquement de nouvel établissement.

### 2.2. Privé confessionnel.

Comme nous l'avons exposé précédemment, seul le département des Pyrénées-Atlantiques propose une offre d'enseignement bilingue dans le premier degré confessionnel. Sur la période observée, cette donnée n'a pas évolué, et ce cas unique le demeure.

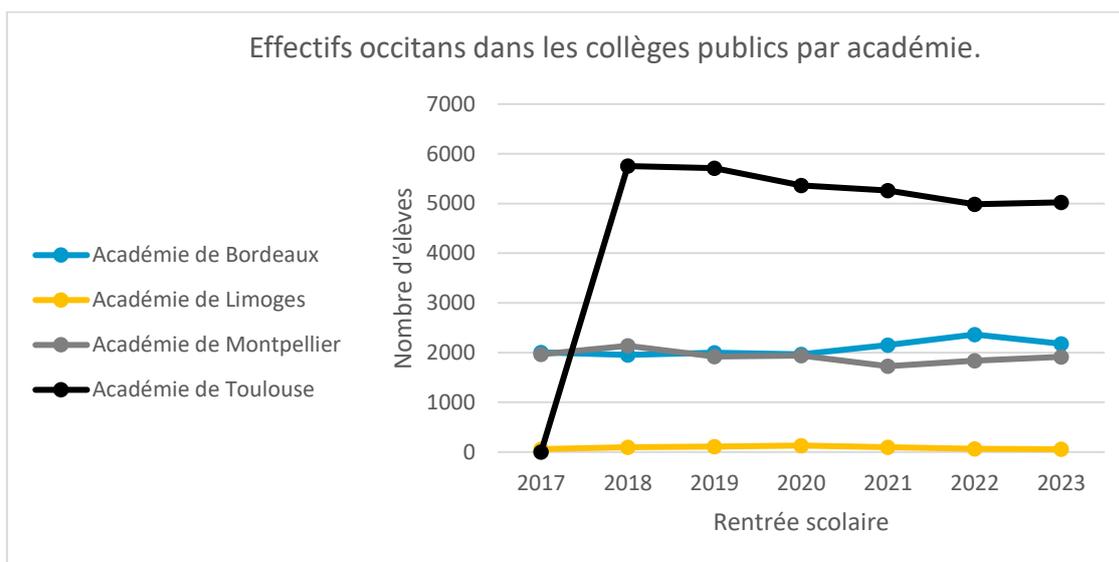
## II. Évolution de l'enseignement dans le 2<sup>nd</sup> degré.

### A. Évolution dans les collèges publics.

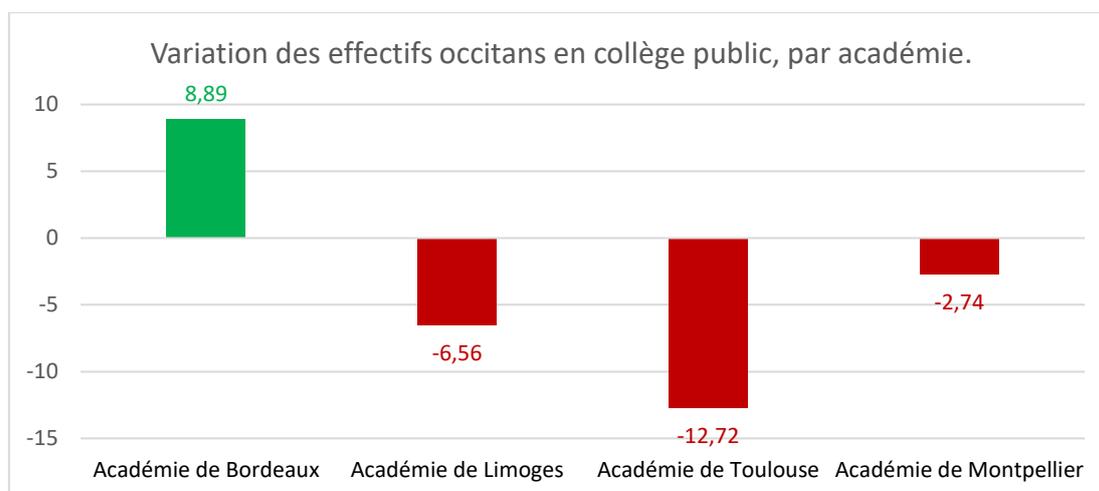
Les effectifs dits « occitans » regroupent à la fois les élèves inscrits en option et ceux inscrits en Discipline Non Linguistique (DNL) enseignée en occitan.

#### 1. Effectifs occitans dans les collèges publics.

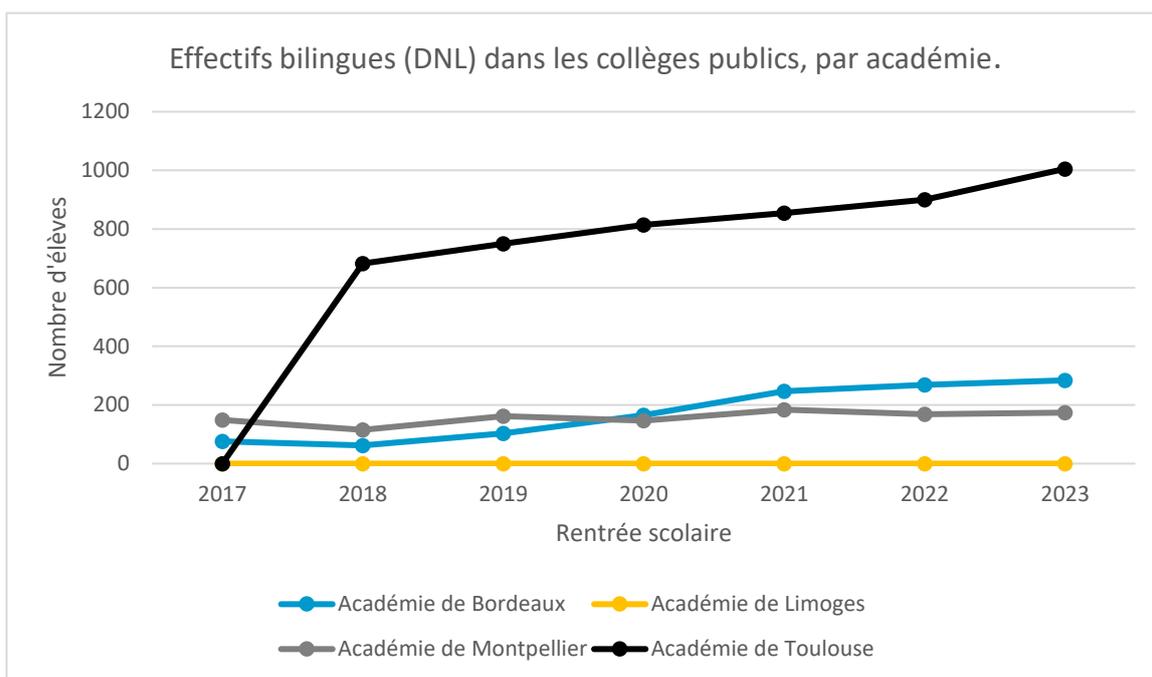
##### 1.1. Par académie.



Les deux académies les plus largement pourvues en 2017<sup>2</sup> ont connu des baisses sur la période de la Convention. Pour l'académie de Montpellier, la baisse est légère, alors que nous comptons 12,72% de collégiens occitans en moins dans celle de Toulouse. Alors que l'académie de Limoges est stable, celle de Bordeaux est la seule qui évolue positivement, bien que l'augmentation demeure légère (8,89%) et que la rentrée de 2023 marque une diminution. Le bilan est donc globalement négatif, comme le démontre de façon nette le graphique ci-après.



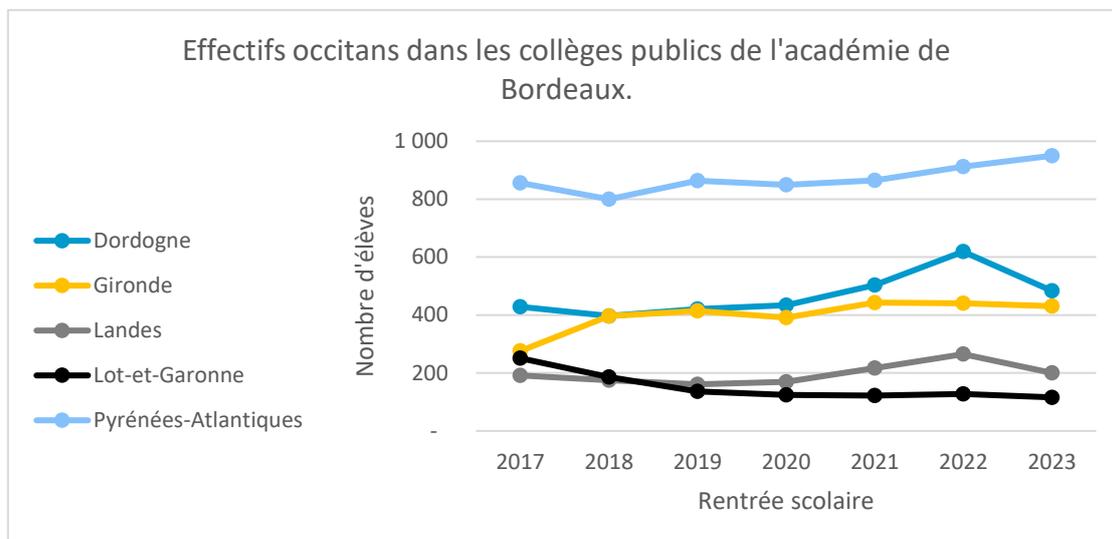
<sup>2</sup> Nous déplorons ici l'absence de donnée pour l'année 2017 dans l'académie de Toulouse.



Les académies de Bordeaux et de Toulouse démontrent un attrait réel pour l'enseignement dit « bilingue ». Les ouvertures d'offre ont rapidement trouvé leur public, pendant que celles qui existaient en ont attiré de nouveaux. Si la proportion d'élèves concernés n'excède pas 0,37% du total des collégiens inscrits en filière publique, elle a plus que doublé sur la période, traduisant une dynamique digne d'intérêt. Dans l'académie de Bordeaux, elle a quadruplé, ce qui équivaut à une hausse de 273% des effectifs, de 76 à 284. Enfin, pour l'académie de Montpellier, la dynamique est moins flagrante mais nous notons tout de même une hausse de 25 élèves, soit une croissance de 16,78%. Nous avons visiblement sur ce point un axe de développement intéressant, avec un intérêt visible pour la continuité des parcours bilingues entre premier et second degré : partout où cette offre est présente, une augmentation des effectifs est observée.

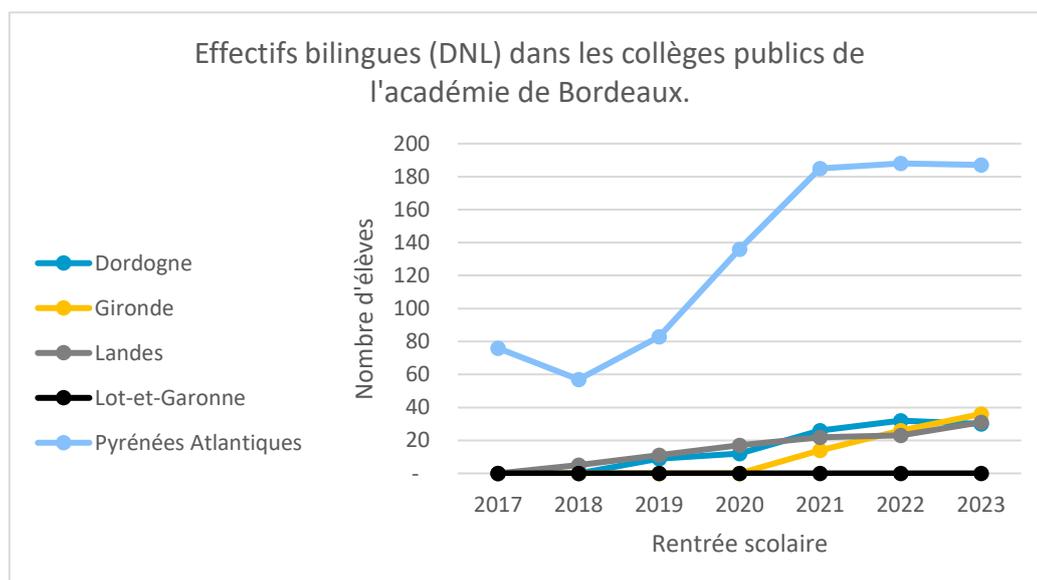
## 1.2. Par département.

### a) Académie de Bordeaux.

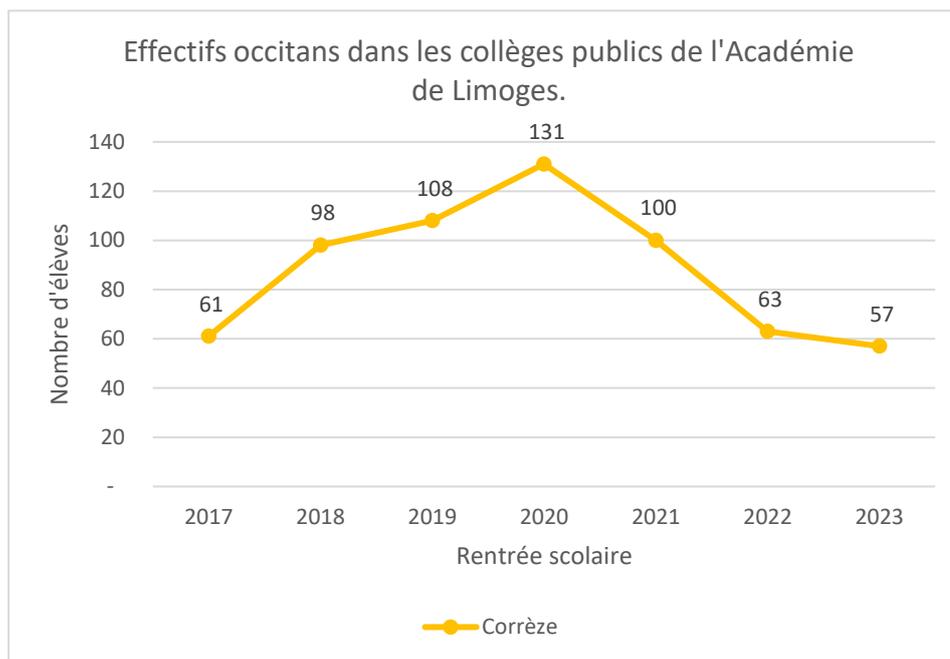


Les courbes d'évolution des effectifs occitans dans les collèges publics ne permettent pas de dégager de dynamique linéaire. Le cas des Pyrénées-Atlantiques est notable, avec une hausse quasiment continue à partir de 2018. À l'inverse, le Lot-et-Garonne connaît une chute spectaculaire entre 2017 et 2019, se poursuivant sur un rythme moindre mais conduisant tout de même à une perte de la moitié des effectifs. Le département de la Gironde est, pour terminer, celui qui affiche la progression la plus conséquente. Passant de 276 à 431, le nombre de collégiens suivant un enseignement de l'occitan dans le public y a ainsi augmenté de 56,16%. Si elle ne suit pas un rythme diffus et régulier dans tous les territoires, une hausse globale est à relever sur l'ensemble de l'académie pour la période observée.

En revanche, nous observons ci-dessous une croissance diffuse des effectifs bilingues des collèges publics. Si les Pyrénées-Atlantiques font office d'exception dans l'académie, tant en nombre qu'en taux d'augmentation, les dynamiques des autres départements sont notables. Effectivement, aucun d'eux ne disposait de collégiens inscrits dans cet enseignement à la rentrée 2017. L'ouverture d'une offre d'enseignement bilingue dans les collèges publics paraît donc fonctionner.

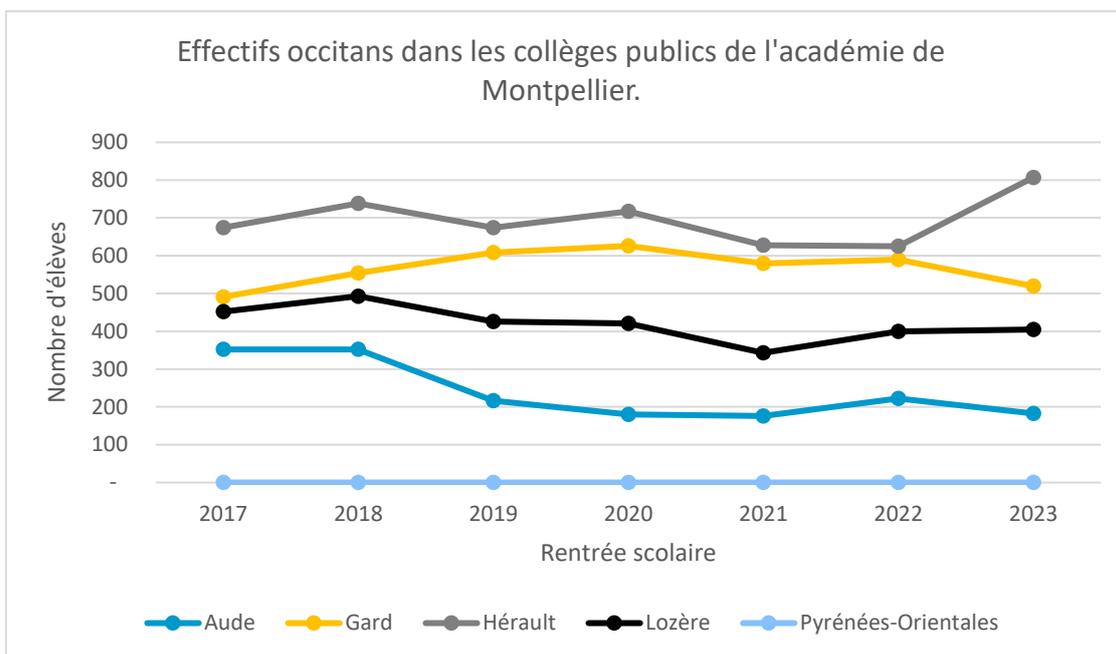


b) Académie de Limoges.

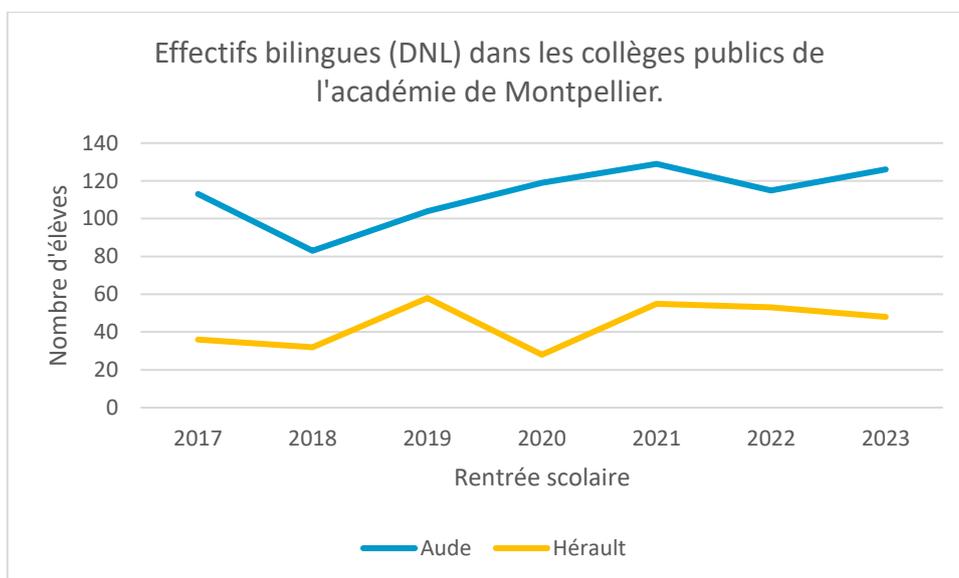


Dans les collèges publics, seule la Corrèze dispose d'élèves apprenant l'occitan, exclusivement inscrits en option. Après une dynamique conduisant au doublement des effectifs, une chute brutale s'opère à partir de la rentrée 2021 et mène finalement à une légère baisse sur la période observée. L'inversion de la dynamique est ici particulièrement visible et interroge sur ses causes.

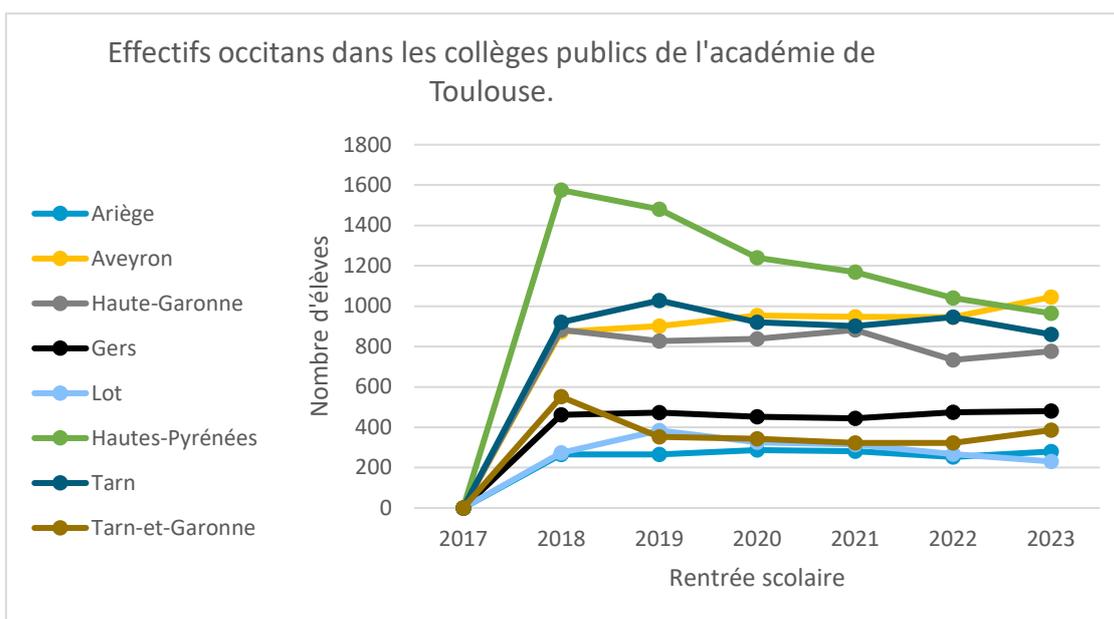
c) Académie de Montpellier.



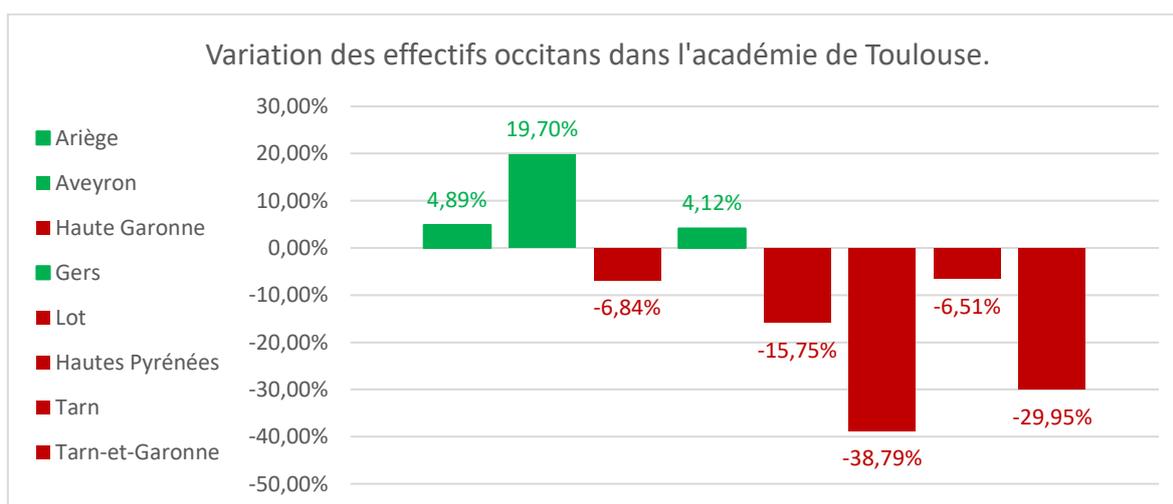
La moitié des départements concernés présentent une baisse du nombre d'élèves inscrits en occitan. Alors que la hausse n'excède pas 6% des effectifs dans le Gard, la forte augmentation relevée pour la rentrée 2023 en Hérault, permettant au département de connaître une hausse de 19,73% sur la période observée. Il faudra ici être attentif à l'inscription ou non de cette dynamique dans le temps. Notons enfin la situation dans l'Aude est ici la plus préoccupante, avec une diminution avoisinant les 50%. Concernant l'enseignement bilingue (DNL), relevons le manque de maillage territorial, et une hausse légère dans les deux seuls départements concernés.

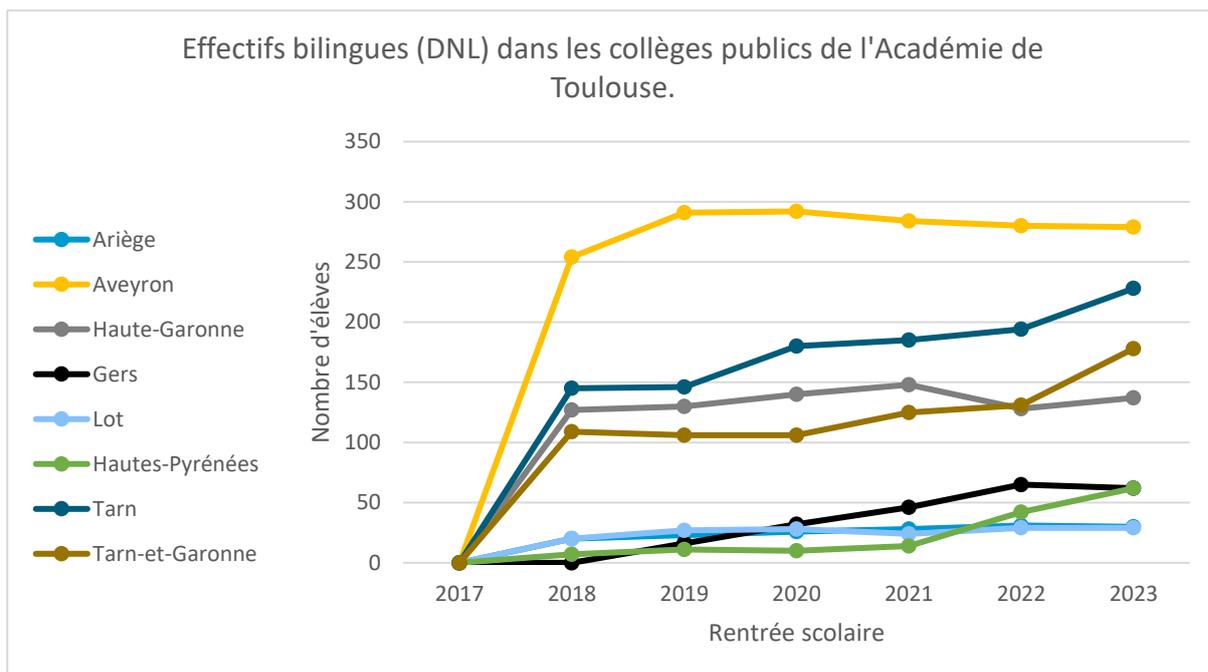


d) Académie de Toulouse.



Les dynamiques diffèrent ici selon les départements. Une relative stabilité se dégage de la majeure partie d'entre eux, bien qu'ils soient plus nombreux à connaître une baisse. Surtout, citons l'exemple des Hautes-Pyrénées, largement en tête des effectifs en 2017, qui voit ces derniers chuter de moitié, un phénomène pouvant peut-être s'expliquer par la diminution progressive d'initiations en 6<sup>ème</sup> dans les Hautes-Pyrénées. Le Gers et l'Ariège présentent des hausses légères (4,1% et 4,8%), alors que l'Aveyron passe de 873 à 1045, notamment grâce au travail d'initiation réalisé avec l'association ADOC12. Une analyse globale paraît donc ici délicate et doit, semble-t-il, laisser place à une approche plus fine par départements, tant les situations varient. Notons cependant un bilan global négatif avec une diminution de 12,72%, illustrée nettement ci-dessous.

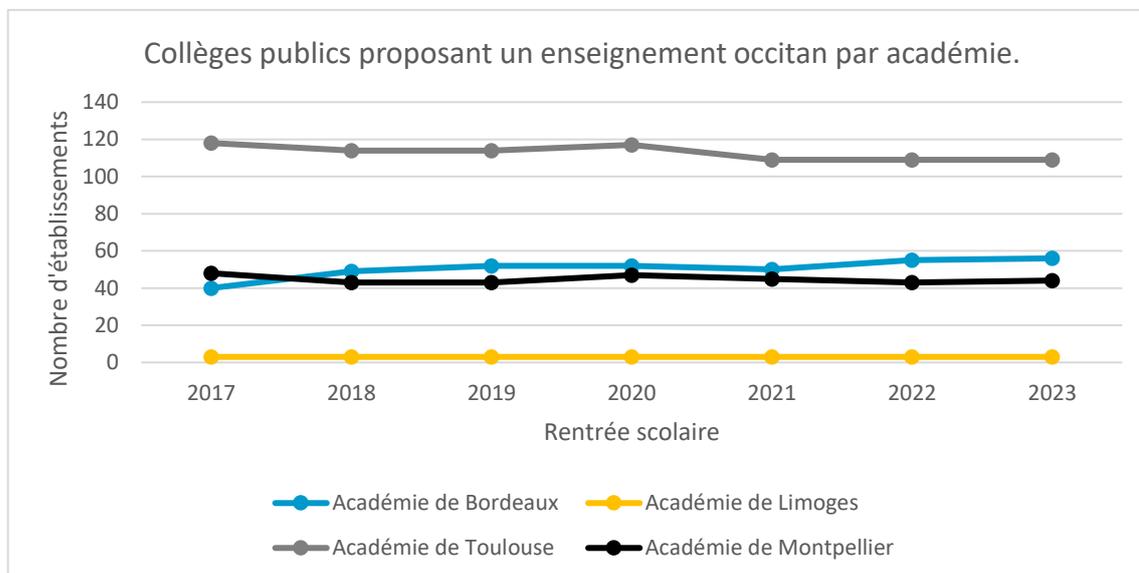




Tous les départements connaissent ici une hausse. L'exemple du Gers, sans élève bilingue jusqu'en 2019, est très intéressant puisque celui-ci dispose aujourd'hui de 62 collégiens. L'enseignement bilingue est donc dans une lancée positive, et vient légèrement contrebalancer les tendances à la baisse observées dans les effectifs globaux. Cela signifie que c'est l'enseignement optionnel qui souffre le plus. Une des explications pourrait résider dans l'intérêt qu'il représente pour des élèves ayant suivi un tel enseignement dans le premier degré. Les efforts en faveur de la favorisation de cette continuité semblent donc primordiaux, et surtout efficaces.

## 2. Sites occitans dans les collèges publics.

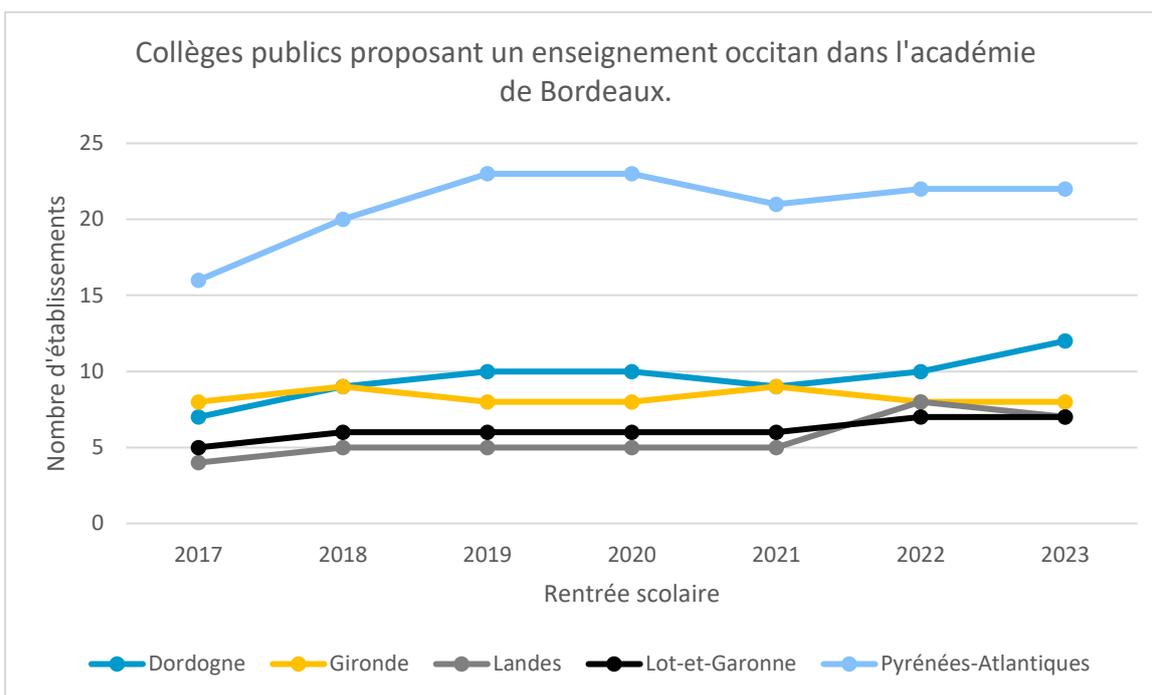
### 2.1. Par académie.



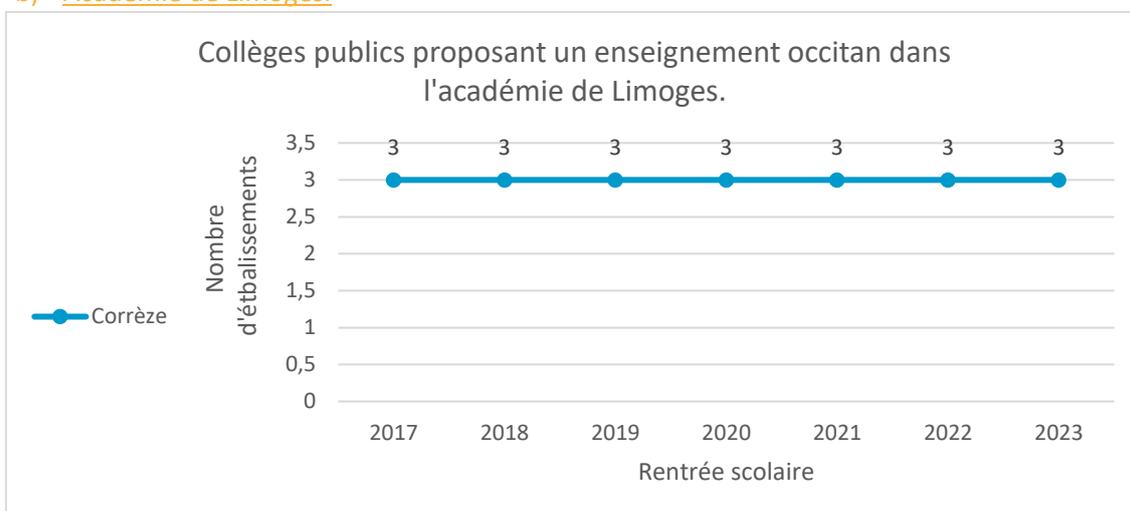
Nous constatons ici différents types de dynamiques selon l'académie considérée. D'aboord, la stabilité pour l'académie de Limoges, avec une offre toujours très faible. Ensuite, la diminution avec 9 établissements de moins dans l'académie de Toulouse, et 4 pour celle de Montpellier. L'augmentation, enfin, dans une académie de Bordeaux qui présente huit collèges proposant une offre d'enseignement occitan supplémentaires. Notons un parallèle avec les évolutions des effectifs présentés précédemment.

## 2.2. Par département.

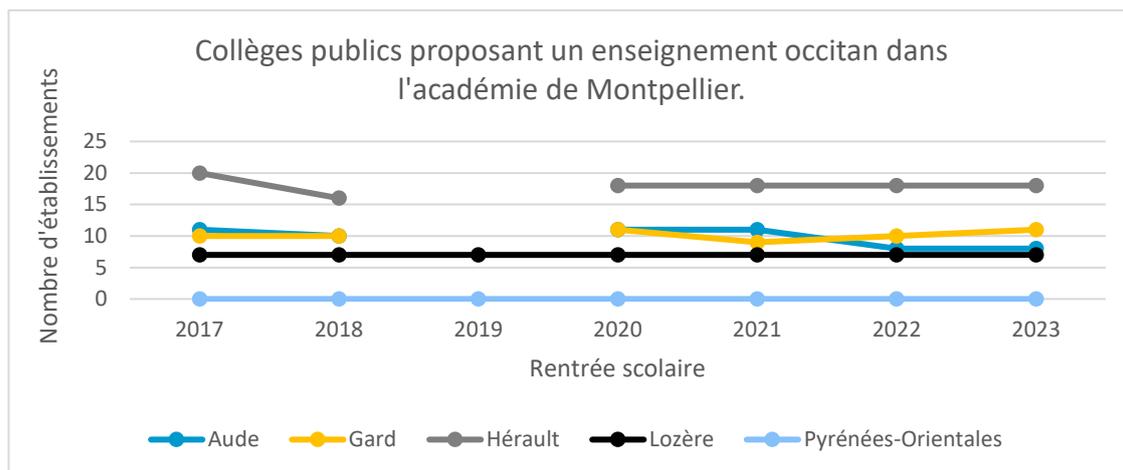
### a) Académie de Bordeaux.



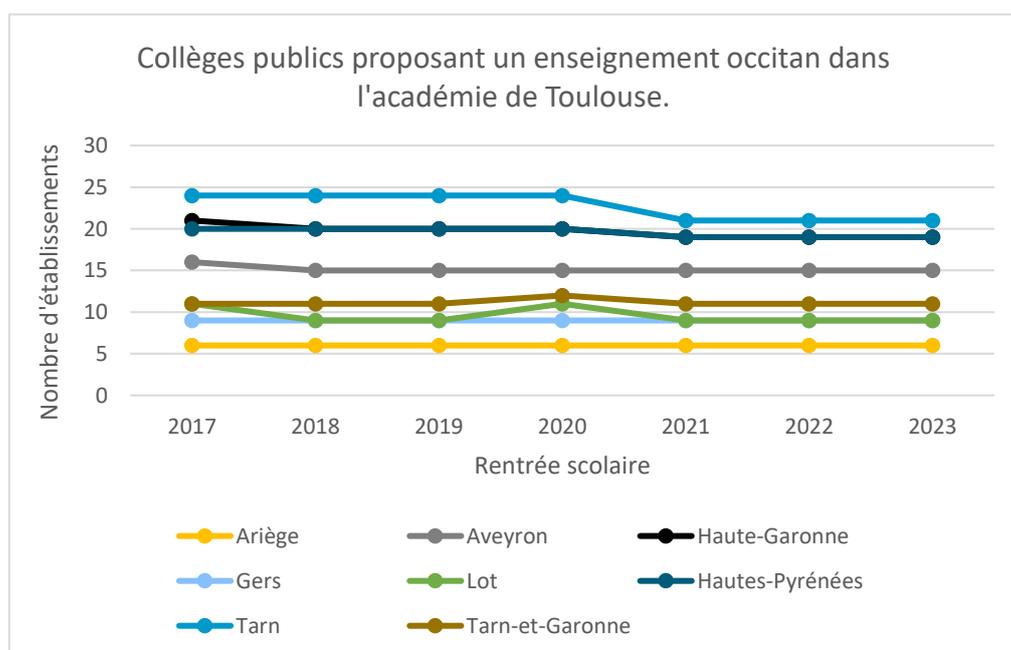
### b) Académie de Limoges.



c) Académie de Montpellier.



d) Académie de Toulouse.

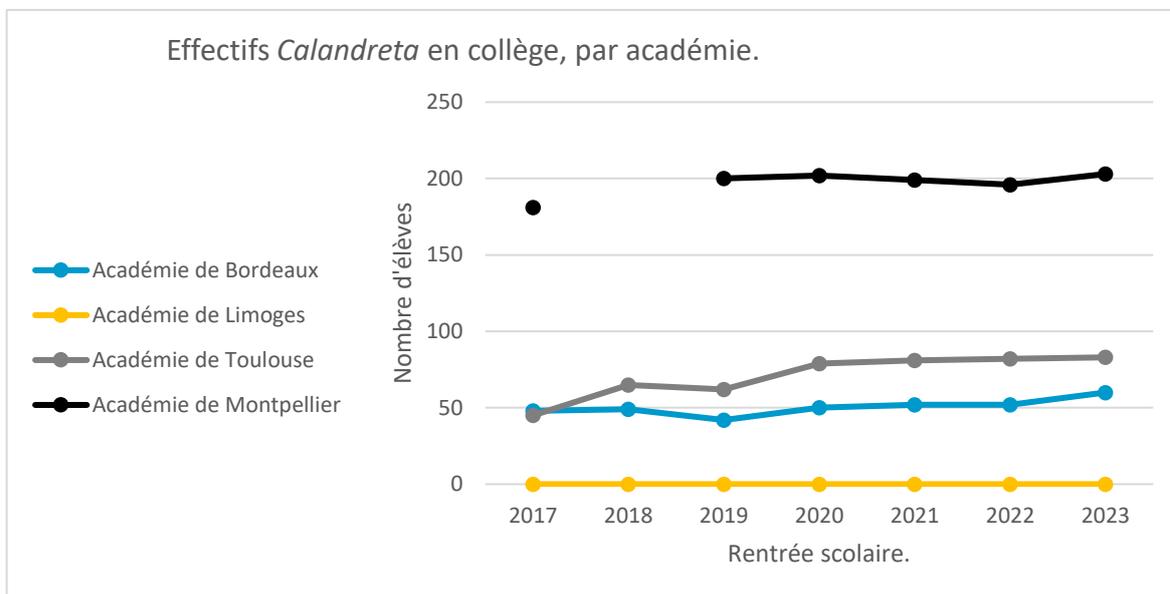


Les situations départementales sont relativement hétérogènes au sein des académies. Nombre de courbes demeurent stables, alors que nous notons une tendance à la hausse dans l'académie de Bordeaux et une dynamique plutôt inverse dans celle de Toulouse.

## B. Évolution de l'enseignement dans les collèges privés.

### 1. Effectifs occitans dans les collèges privés.

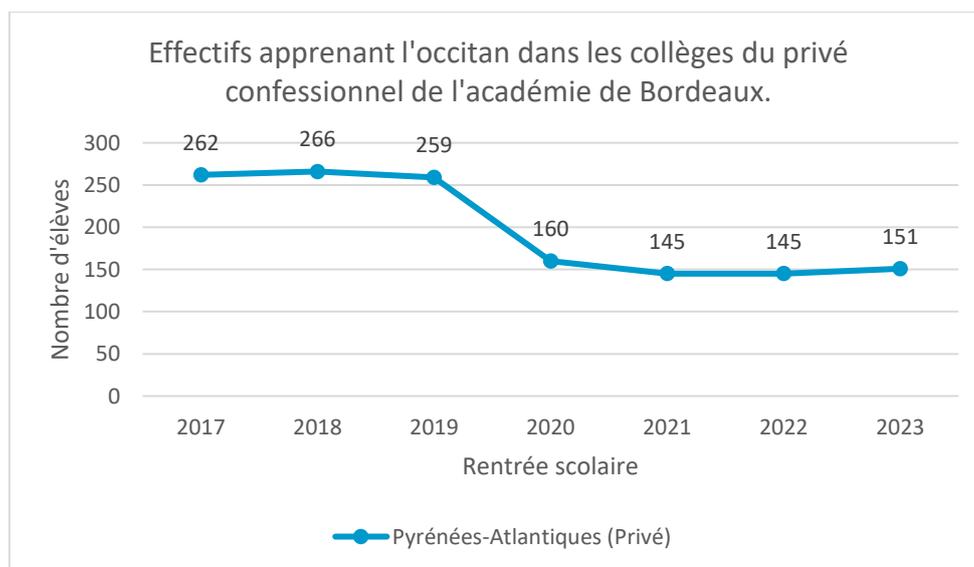
#### 1.1. Enseignement immersif (Calandreta).



Les collégiens scolarisés en *Calandreta* augmentent de façon diffuse et quasiment continue, bien que ces hausses demeurent légères et concernent des effectifs réduits, en comparaison à ceux du secteur public.

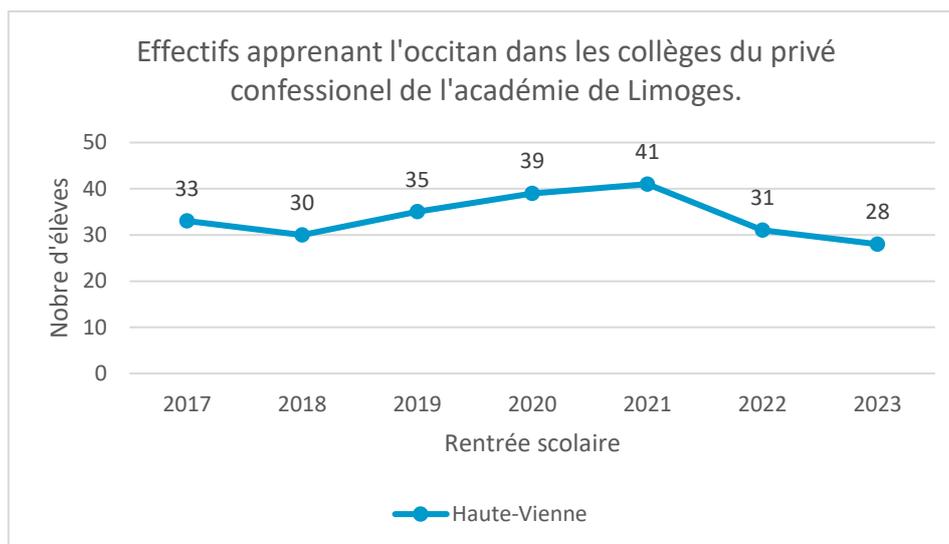
#### 1.2. Privé confessionnel.

##### a) Académie de Bordeaux.



Le seul département de l'académie concerné offre à nouveau la vision d'une chute conséquente à la rentrée 2020, comme ce fût déjà le cas lors de précédents graphiques. Elle est ensuite stabilisée.

b) [Académie de Limoges.](#)



Si la stabilité est quasiment de mise, la tendance est tout de même à la baisse. Surtout, celle-ci est notable depuis la rentrée 2022. À nouveau, les dernières rentrées ouvrent la voie à des questionnements quant aux conséquences de ces inversions subites de dynamique.

c) [Académie de Montpellier.](#)

*Données non connues à date du présent rapport.*

d) [Académie de Toulouse.](#)

*Données non connues à date du présent rapport.*

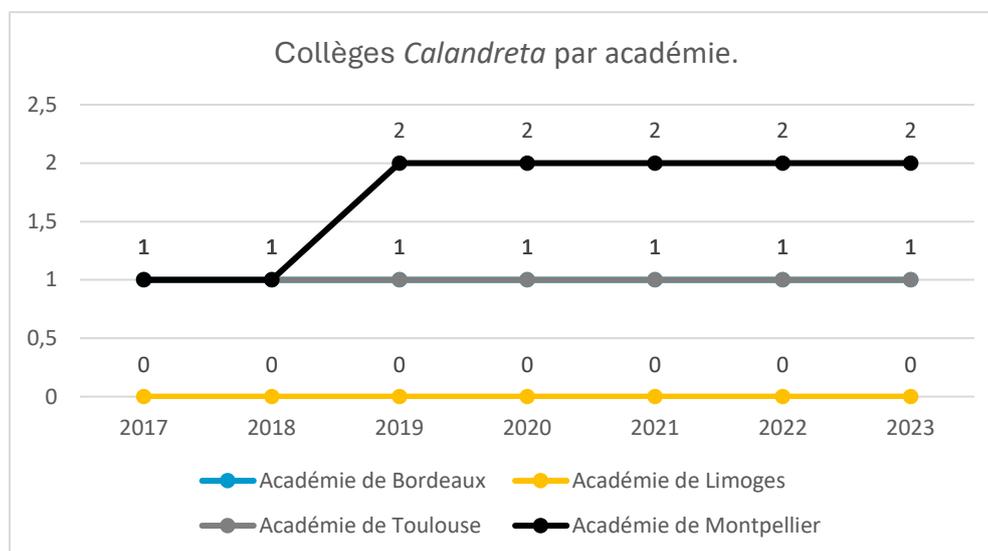
D'une façon semblable à la dynamique des collèges publics, les collèges privés voient leurs effectifs occitans diminuer. Le constat paraît donc généralisé et n'est, a priori, pas spécifique à un type d'établissements en particulier, dénotant de la globalité de la réflexion à mener pour déterminer les causes de cette évolution.

Toutefois, l'enseignement immersif en *Calandreta* présente un bilan positif, avec 72 collégiens supplémentaires toutes académies confondues, soit 26.28% d'augmentation. À noter également que cette hausse est diffuse sur les trois territoires concernés. Cependant, elle n'est pas suffisamment significative pour que la proportion d'élèves scolarisés en immersif augmente. Sur l'ensemble des collégiens du privé, 0.45% suivait un tel parcours en 2017, contre 2023 aujourd'hui.

Comme pour le 1<sup>er</sup> degré, les effectifs du privé confessionnel demeurent peu nombreux et ne concernent que deux établissements, illustrant la possibilité d'un élargissement de l'enseignement occitan dans ce secteur, avec toutefois un nombre d'établissement potentiellement concernés qui demeure faible, notamment dans les départements ruraux (aucun collège privé en Creuse, seulement 4 dans le Lot et l'Ariège, par exemple).

## 2. Sites occitans dans les collèges privés.

### 1.1. Enseignement immersif (Calandreta).



Notons l'ouverture d'un nouveau collège au sein de l'académie de Montpellier, situé dans le même département que celui qui préexistait : l'Hérault.

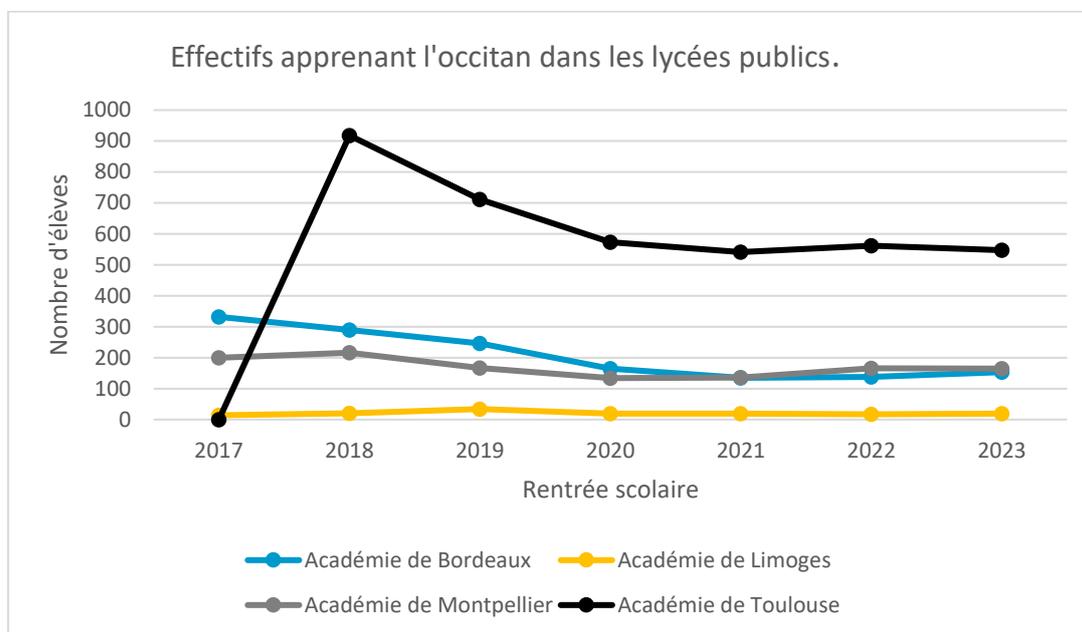
### 1.2. Privé confessionnel.

Données non connues à date du présent rapport.

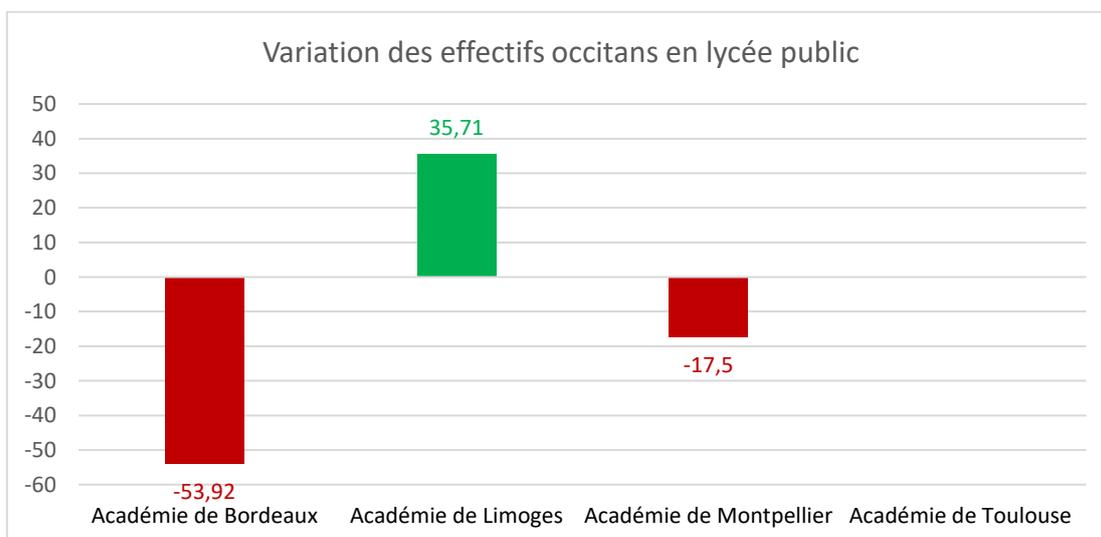
## C. Évolution de l'enseignement occitan dans les lycées publics.

### 1. Effectifs occitans dans lycées publics.

#### 1.1. Par académie.

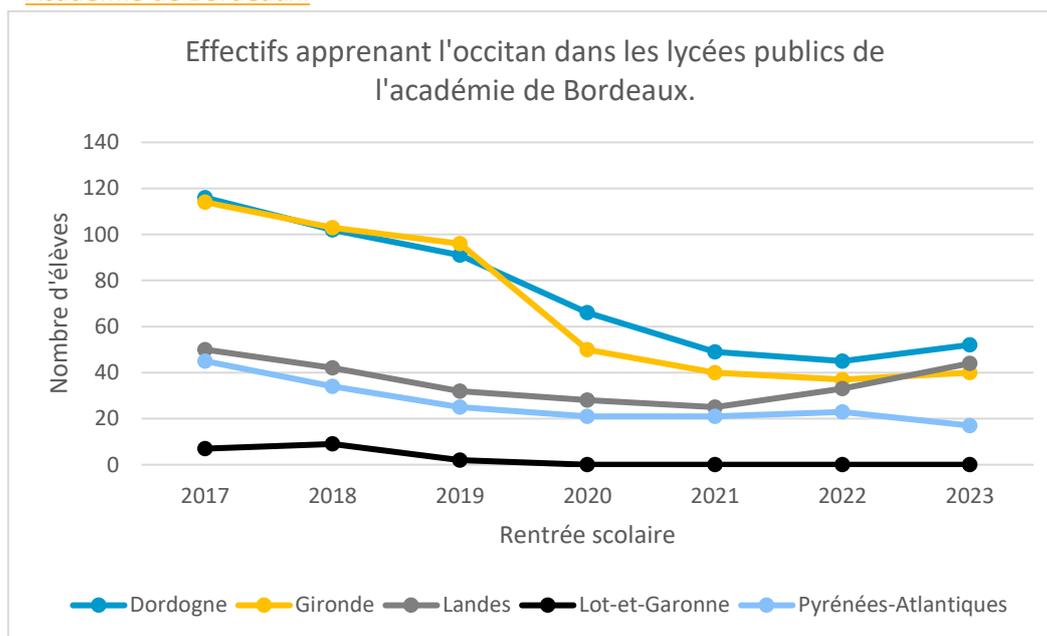


La tendance observée dans les collèges s'aggrave ici nettement. Les chutes sont quasiment générales et considérables : 53,92 % pour Bordeaux, 17,50% pour Montpellier (*Insérer TLS avec chiffre de 2017 une fois reçu*). Seule l'académie de Limoges présente un bilan positif, mais les effectifs n'y sont pas élevés. Cette dynamique amène nécessairement à une réflexion. Dans une période aux bouleversements importants, le lycée a notamment connu une réforme d'envergure, dont les conséquences sur l'apprentissage de l'occitan peuvent être interrogées à la lumière de cette tendance pour le moins préoccupante, bien qu'elle ne saurait être la seule cause de baisses déjà amorcées. En tout cas, le caractère alarmant de ces dernières est mis en évidence par les pourcentages de baisse :



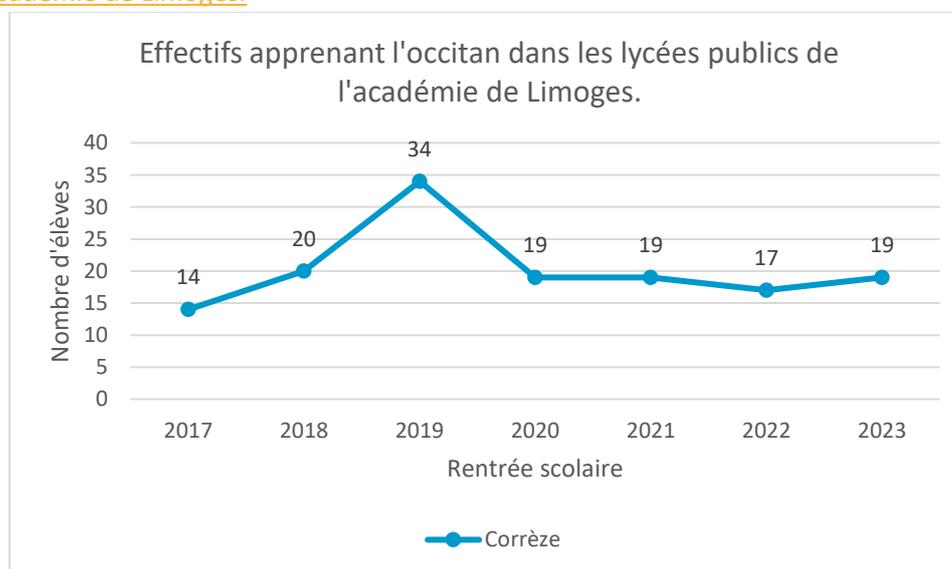
## 1.2. Par département.

### a) Académie de Bordeaux.



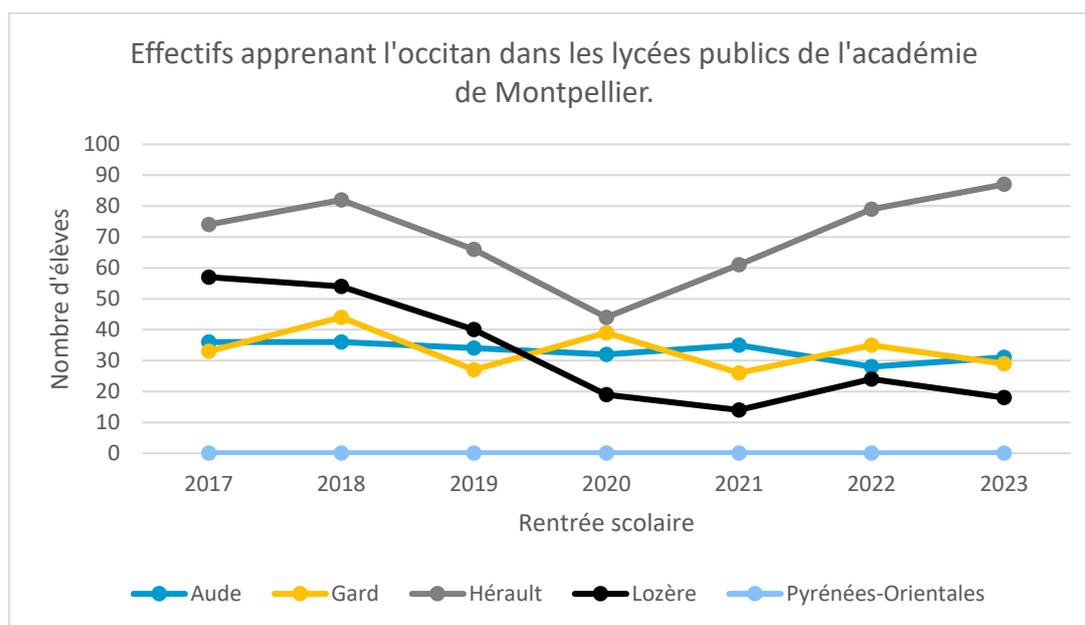
L'ensemble des départements subit une chute entre 2017 et 2021, surtout entre les rentrées 2019 et 2020, conduisant pour la Dordogne à la disparition du peu d'effectifs présents. La situation semble se stabiliser depuis 2021, avec trois départements dans lesquels une très légère hausse est constatée en 2023, mais à un niveau d'effectifs ayant diminué de plus de 53%.

### b) Académie de Limoges.



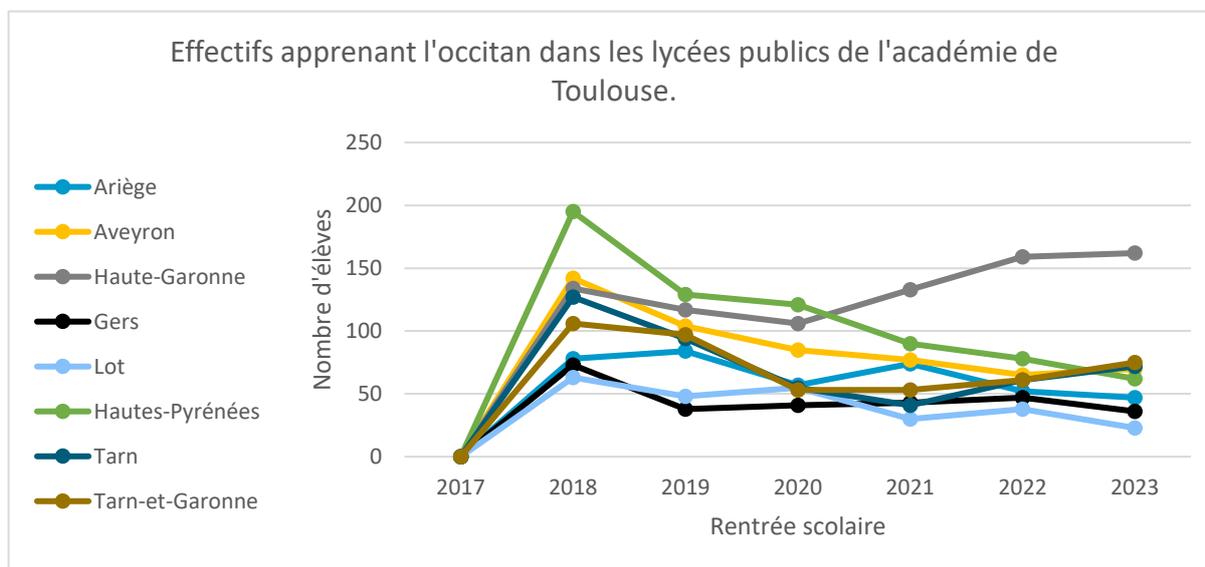
La faiblesse des effectifs et de la variation, bien que positive, ne rend pas la tendance significative et la maintient assujettie aux différents aléas. En outre, le pic à 34 interroge sur la véracité de la donnée transmise en l'espèce (possible erreur de saisie, par exemple).

c) Académie de Montpellier.



La situation est ici plus hétérogène, avec une inversion de dynamique dans l’Hérault, un fait qui n’est à l’inverse pas reproduit en Lozère, un département qui passe de 57 à 18 lycéens concernés. Le Gard et l’Aude présentent quant à eux des bilans légèrement à la baisse, avec respectivement 4 et 5 lycéens en moins, soit des diminutions de 12,12% et 13,89%.

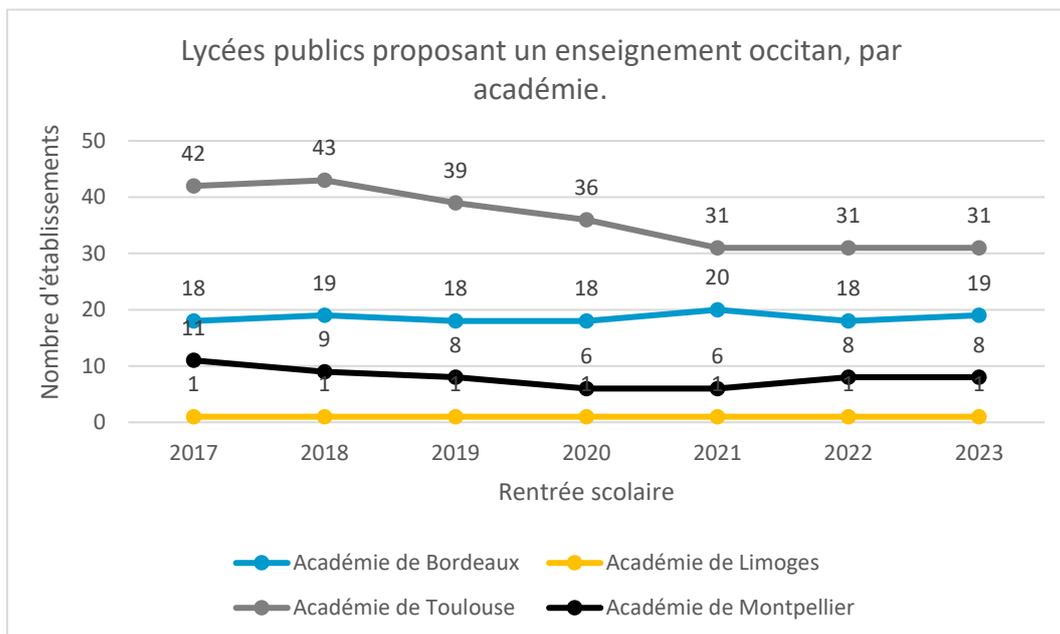
d) Académie de Toulouse.



La baisse est davantage homogène, expliquant le total déjà présenté dans l’académie tout entière. Pour autant, ce graphique laisse apparaître l’inversion nette de la dynamique en Haute-Garonne (effet du lycée St Sernin dans un bassin favorable notamment par le biais d’interventions dans les classes depuis la maternelle), et dans une moindre mesure dans le Tarn-et-Garonne. À l’inverse, plusieurs départements présentent des diminutions supérieures à 50%.

## 2. Sites occitans dans les lycées publics.

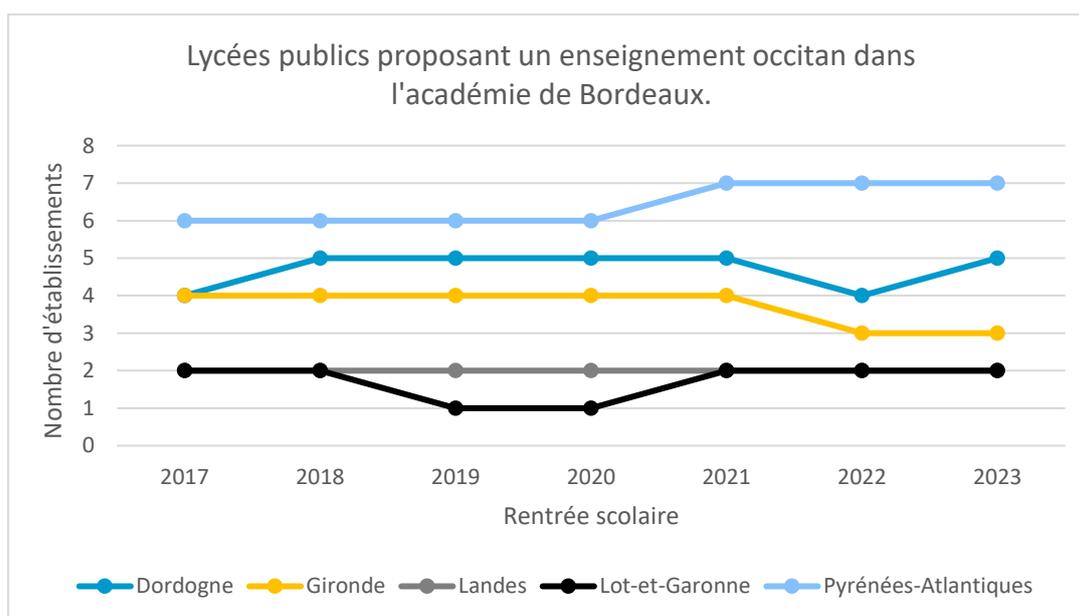
### 2.1. Par académie.



L'académie de Limoges demeure avec une seule offre qui, comme nous l'avons vu, connaît une légère hausse d'effectifs. Alors que l'académie de Bordeaux est stable, l'offre diminue nettement pour celle de Toulouse, qui était de loin la plus fournie, et de façon moindre pour celle de Montpellier. La baisse des offres est donc potentiellement un élément d'explication de celle des effectifs, mais ne saurait être le seul (la baisse existe effectivement aussi dans l'académie de Bordeaux en dépit de la stabilité de l'enseignement proposé).

### 2.2. Par département.

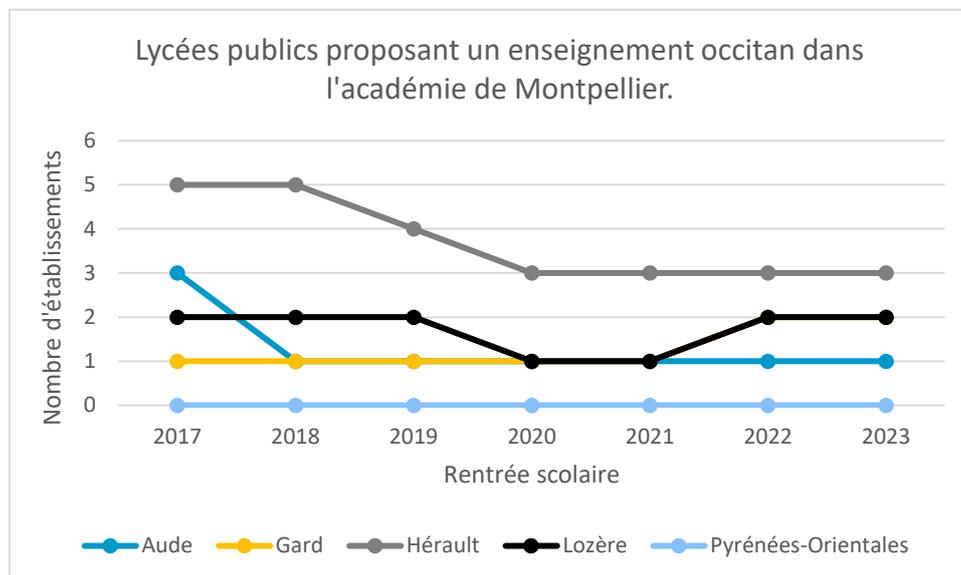
#### a) Académie de Bordeaux.



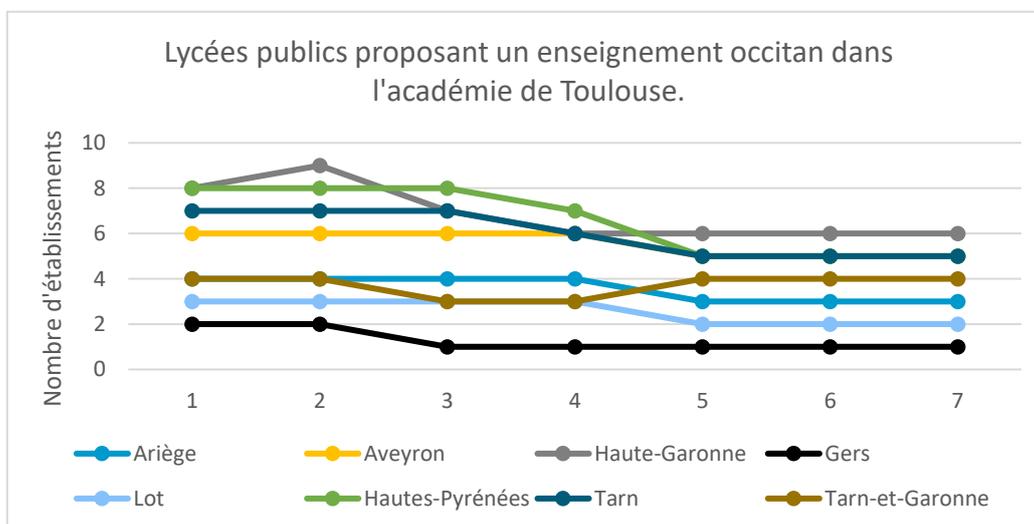
b) Académie de Limoges.

L'unique offre de l'académie, en Corrèze, se maintient durant toute la période observée.

c) Académie de Montpellier.



d) Académie de Toulouse.

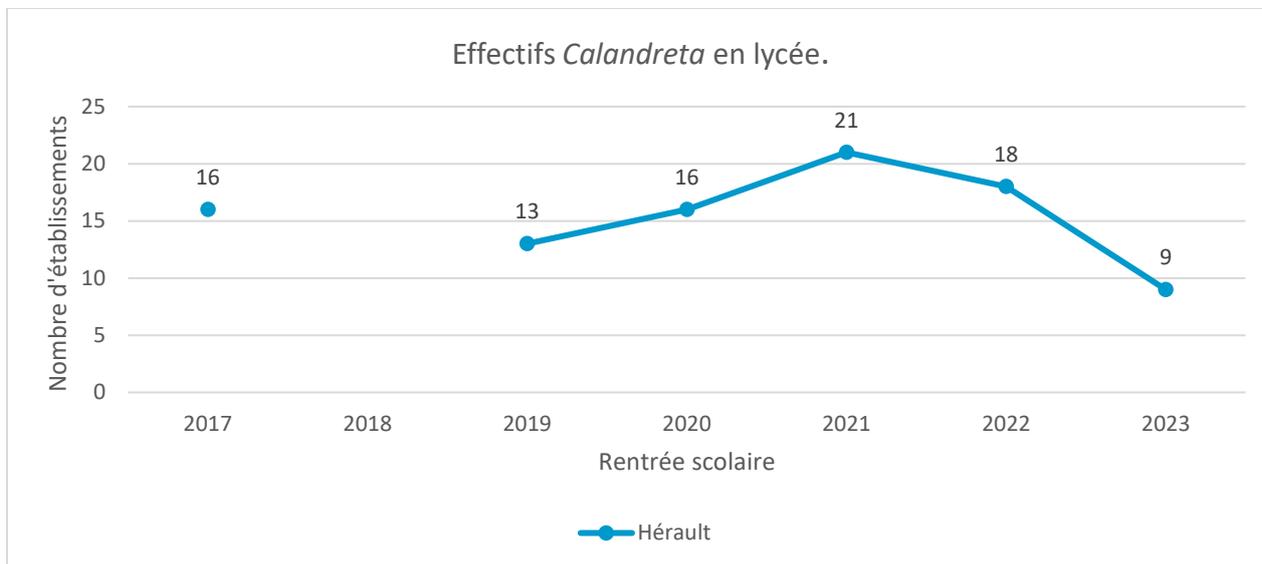


La tendance générale de diminution de l'offre d'enseignement occitan en lycée public est ici plus nette qu'au collège, et plus diffuse au sein des académies. S'il est difficile de mesurer son lien de causalité avec la diminution des effectifs, elle semble toutefois devoir être un objet de réflexion.

## D. Évolution de l'enseignement occitan dans les lycées privés.

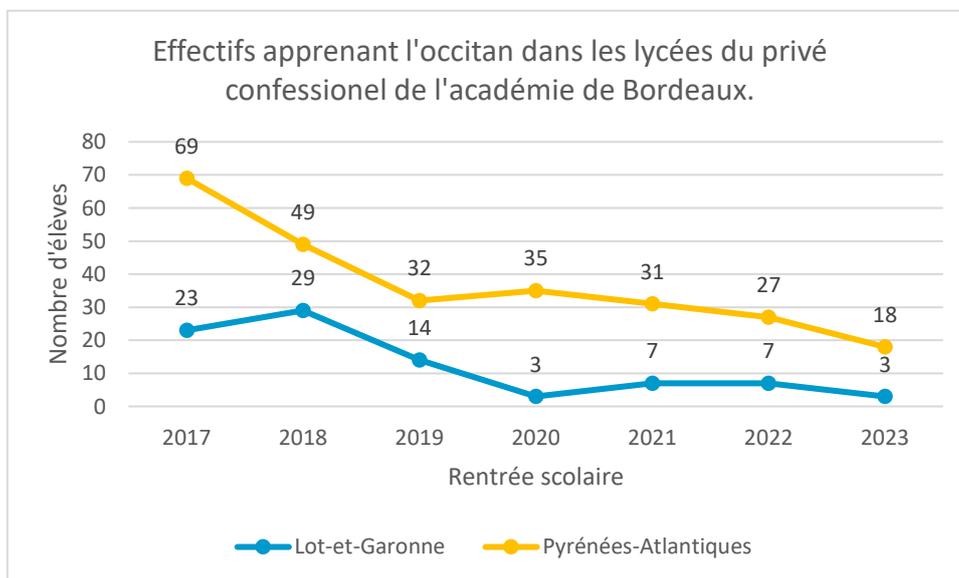
### 1. Effectifs occitans dans les lycées privés.

#### 1.1. Enseignement immersif (Calendreta).



#### 1.2. Privé confessionnel.

##### a) Académie de Bordeaux.



La tendance est encore davantage prononcée dans les lycées privés. Dans les deux seuls départements concernés, la chute est significative entre 2017 et 2020. Depuis, elle est ralentie mais se poursuit tout de même. À ce rythme, l'occitan des lycées privés pourrait disparaître dans les années à venir.

*Autas academias : Complèter dab las dadas recebudas*

## **2. Sites occitans dans les lycées privés.**

### **2.1. Enseignement immersif (Calandreta).**

La seule offre immersive en lycée se maintient, dans le département de l'Hérault (académie de Montpellier).

### **2.2. Privé confessionnel.**

*Données non connues à date du présent rapport.*



### III. Évolution de l'encadrement.

*Données non connues à date du présent rapport.*